



Rapport d'activité 2023

Briser la spirale de l'exclusion et accompagner vers l'autonomie



La Maison des Femmes de Bordeaux
27 cours Alsace Lorraine - 33000 Bordeaux
05 56 51 30 95 - maison.des.femmes@wanadoo.fr
<https://maisondesfemmes.net>

Préambule

L'année 2023 a été marquée par des difficultés de fonctionnement, imposant une mise au point introductive.

I. Des difficultés de fonctionnement

a) Un sous-effectif salarial

En début d'année, la Maison des Femmes a subi un épisode de sous-effectif salarial. Alors qu'une de nos salariées était en arrêt maladie depuis le mois de septembre 2022, deux autres de nos salariées ont été arrêtées à partir de janvier pour des raisons de santé. Les professionnel-les en contact direct avec un public sont soumis-es à une charge émotionnelle entraînant des souffrances au travail qui doivent être prises en compte et qui peuvent parfois mener à des situations de burn-out.

Lors de cette période de sous-effectif, la quatrième salariée qui travaillait sur les violences à mi-temps a démissionné. À la suite de cette démission soudaine et inattendue, il a été porté à l'attention du Conseil d'administration un certain nombre de graves dysfonctionnements. Le CA a pris la décision du licenciement de la salariée responsable de l'administratif pour maintenir un accueil professionnel des femmes en situation de violences, ainsi que la cohésion de l'équipe au sein de la Maison des Femmes.

La situation s'est ensuite améliorée à partir du mois d'avril 2023 car nos deux salariées sont revenues à temps partiel thérapeutique à 40 %.

b) L'implication des bénévoles pour maintenir l'activité de la structure

Lors des mois de janvier, février et mars 2023, au cours desquels plus aucune salariée n'était présente à la Maison des Femmes, l'association n'a pas pour autant fermé. Les bénévoles se sont mobilisées afin de palier au mieux à la situation, en assurant des permanences et en réorientant les femmes vers des associations partenaires.

Les activités de la MDF ont pu être en partie maintenues grâce à l'implication de ses bénévoles, qui ont assuré certaines des missions en l'absence des salariées, et des associations partenaires mises au courant de notre situation.

c) Un CA remodelé et renouvelé

En parallèle, le Conseil d'administration a été extrêmement sollicité afin d'assurer certaines des missions annexes qui ne lui était, en temps normal, pas dévolu car assurées par les salariées. En amont de l'Assemblée générale sur l'activité 2022, nous avons mis en place une concertation avec les associations partenaires et les militantes, dont certaines étaient à l'origine du projet. Cette mobilisation nous a permis de mettre en place un Conseil d'administration dit « de crise » élu à notre dernière AG et composé de 13 personnes. Ces nouveaux membres ont également pu prendre part aux recrutements consécutifs au départ des deux salariées évoqué plus haut, offrant un regard neuf et un point de vue extérieur au fonctionnement ultérieur.

Une baisse de l'activité limitée

a) La stabilisation de la situation

A partir du mois d'avril 2023, les salariées en arrêt sont revenues en temps partiel thérapeutique à 40%. A l'initiative du CA, nous avons mis en place une commission de suivi des salariées par le CA complétant le suivi de la médecine du travail. En outre, une démarche collective est en cours pour la mise en place du Document Unique sur les Risques Psycho-sociaux.

A la suite de l'Assemblée générale de 2022, le nouveau Conseil d'administration a réfléchi et travaillé sur le projet et les missions de la MDF. Il a décidé du recrutement d'une nouvelle salariée en temps complet, afin de compenser les deux mi-temps. Cette nouvelle salariée recrutée début septembre est chargée de l'accueil, l'accompagnement et l'orientation des femmes victimes de violences. Elle vient donc en appui au pôle Violences, permettant la reprise totale de ses activités et missions. Un second recrutement en temps complet a abouti au mois de décembre 2023. La salariée vient appuyer les activités d'animation et d'insertion sociale.

b) Une légère baisse de l'activité

Comme vous pourrez le constater dans la suite de ce bilan, en raison des absences des salariées en début d'année, d'une quotité de travail diminuée, et malgré l'implication des bénévoles, la Maison des Femmes enregistre une légère baisse de fréquentation en 2023.

Cependant, cette diminution est à relativiser. En effet, nous observons qu'elle est véritablement due aux restrictions d'ouverture de la structure durant cette période difficile, et non à une baisse des demandes ou besoins des femmes.

Les chiffres du nombre des accueils restent stables, ils seraient même en augmentation si on les rapportait au nombre de jours de fermeture de la structure. A partir du retour de la salariée du pôle Accompagnement social, les demandes des femmes autour des problématiques d'insertion sociale ont été très importantes. Le remodelage des missions de chacune, entre les salariées et les bénévoles, lui a permis de se consacrer entièrement au suivi et à l'accompagnement de ces femmes, pendant que la nouvelle Commission Culture, composée de bénévoles, reprenait certaines de ses missions autour de l'animation culturelle.

c) Des perspectives encourageantes et optimistes

En parallèle, le renforcement par une seconde salariée du pôle Violences a permis de recevoir davantage de femmes concernées par ces problématiques, tout en permettant de leur proposer des rendez-vous sur un délai très court, selon leurs propres besoins et disponibilités, et non plus seulement en fonction des disponibilités de la responsable du pôle, présente seulement deux jours par semaine à la structure.

Désormais, avec le renfort d'une nouvelle salariée sur le pôle Insertion, la Maison des Femmes pourra recevoir chaque jour les femmes en demande d'accompagnement tant pour la problématique des violences que pour celle de l'insertion sociale et professionnelle. Nous allons pouvoir reprendre nos horaires d'ouverture habituels et nous sommes certaines que cela entraînera un pic de nos activités, car malheureusement, les demandes ne fléchissent pas, bien au contraire.

Par ailleurs, comme vous pourrez le constater à la lecture des pages suivantes, ce renforcement de l'équipe salariale permet de nouvelles initiatives : rencontres avec des professionnel·les de la santé, du social, du conseil juridique afin d'élargir l'annuaire d'adressage ; accompagnement des femmes qui le souhaiteraient dans leurs démarches à l'extérieur (dépôt de plainte, audiences, mais aussi rendez-vous avec des syndicats ou des avocats pour des femmes comprenant moyennement le français ...) ; nouvelles interventions et sensibilisations de publics divers (jeunes de la PJJ, étudiant·es aide-soignant·es, scolaires) etc...

En conclusion de ce préambule, l'équipe de la Maison des femmes reste optimiste avec des salariées pleines de projets et un CA conforté.

Accueillir, écouter, accompagner et orienter au quotidien

1. Notre engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes

1. L'inscription au cœur d'un réseau

- a. La Fédération Nationale Solidarité Femmes
- b. Les associations du réseau départemental
- c. Un réseau de partenaires privilégiés

2. Des accueils spécifiques pour les femmes victimes de violence

- a. L'accueil de jour
- b. Les modalités d'accueils spécifiques pour la lutte contre les violences
- c. Les femmes que nous accueillons
- d. Les « tiers aidant » aux côtés des femmes victimes de violences

3. Actions de formation et sensibilisations au niveau départemental

2. Des accueils et suivis spécifiques vers l'insertion sociale

1. Les accueils individuels

- a. Un accompagnement pour une population invisible vers la résolution des problématiques liées à la grande précarité
- b. Un suivi administratif et social
- c. Lutter contre la fracture numérique
- d. Impliquer les femmes isolées
- e. Accompagner l'accès à l'emploi ou à la formation professionnelle

2. L'espace collectif : une maison ouverte à toutes les femmes pour lutter contre l'isolement

L'accompagnement culturel

1. Les ateliers de la Maison des Femmes

- a. Les ateliers hebdomadaires
- b. Les ateliers ponctuels à la Maison des Femmes
- c. Les vendredis de la MDF

2. Des vernissages et des expositions, des performances

3. Des événements en collaboration avec plusieurs partenaires

4. Communication sur les droits des femmes afin de lutter contre les discriminations

- a. Communication sur le droit des Femmes
- b. Lutte contre les discriminations

Partager des savoirs et des cultures

1. Un centre de documentation sur les droits des femmes et le féminisme

- a. Les permanences d'autres associations à la Maison des Femmes
- b. Échanges à l'international
- c. La mise en réseau et les partenaires

2. Une Université Populaire du Féminisme (UPF)

Action 1

Accueillir, écouter, accompagner et orienter au quotidien

Au 31 décembre 2023, nous avons accueilli, écouté, accompagné et orienté :

419

Femmes

Au cours de

788

Accueils individuels
téléphoniques et/ou physiques

Une femme reçue à la Maison des Femmes peut bénéficier d'un ou de plusieurs accueils selon ses besoins, ce qui explique les notions de « femmes accueillies » et de « nombre d'accueils ».

73 % des entrées à
l'association s'effectuent
par le biais des accueils
violences, 27 % par celui
de l'insertion.

Nous proposons un accueil basé sur le respect, l'anonymat, la gratuité et la confidentialité, dans un espace réservé aux femmes.

Les points forts des accueils spécifiques de notre association nous permettent de maintenir une fréquentation constante :

- **Une implication au quotidien : un accès à notre local du lundi au vendredi** de 14h à 18h, au-delà de ces horaires d'ouverture, le contact se fait par téléphone, mail, site internet et réseaux sociaux,

- **Un travail en réseau avec les structures et associations** avec lesquelles nous sommes engagées tout au long de l'année,

- **Le maintien des partenariats privilégiés** avec les structures locales pour une efficacité accrue dans notre mission envers les femmes,

- **Un engagement dans les campagnes de sensibilisation** auprès d'un public mixte et des professionnels de tous horizons.

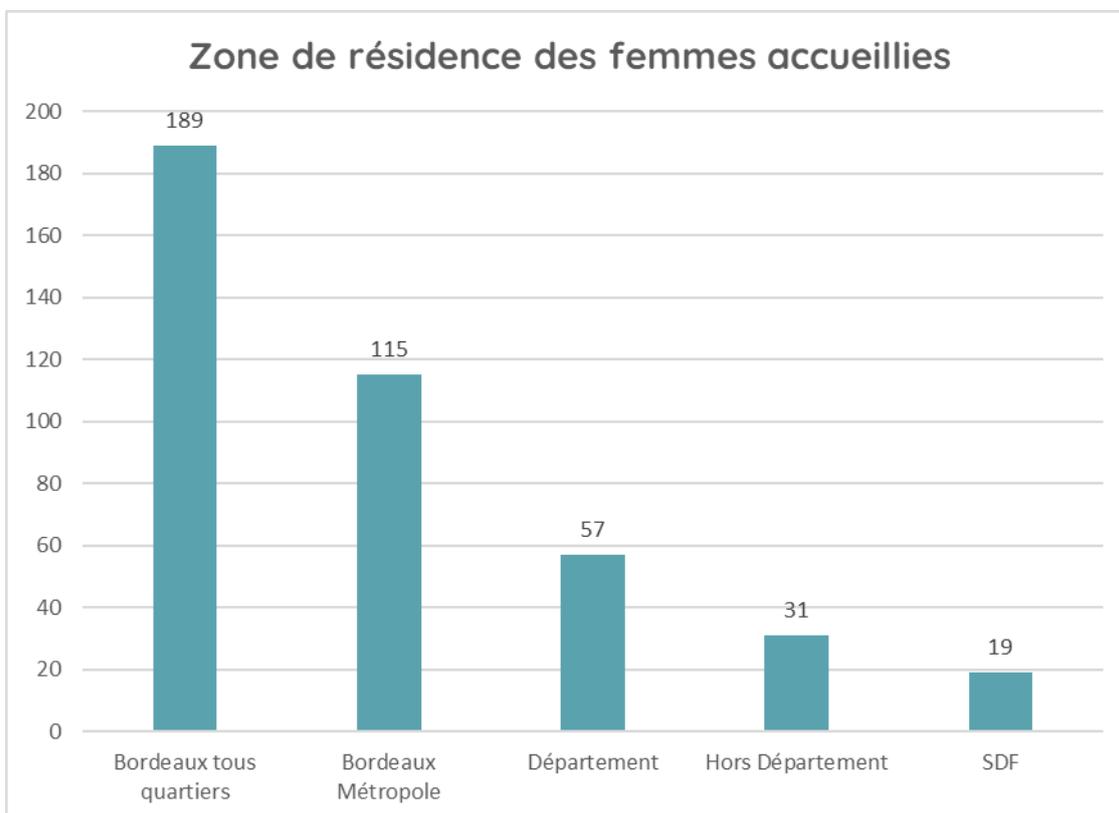
- **Un site Internet destiné à un large public**, avec des informations sur nos actions de lutte contre les discriminations et des liens vers les associations et structures locales avec qui nous travaillons.

- **L'implantation géographique de notre local**, situé au cœur des quartiers de l'hyper centre de Bordeaux, qui favorise les liens entre femmes issues des divers quartiers périphériques,

- **Une accessibilité facilitée** par la proximité des arrêts des tramways A : « Place du Palais » en face duquel notre vitrine se situe et C : « Porte de Bourgogne ».

En raison de la réglementation sur la protection des données (RGPD) et du principe d'anonymat de nos accueils, il nous est rendu difficile de collecter de façon précise les informations concernant le lieu de résidence précis des publics (quartiers, secteur, adresse). Cependant, en fonction des éléments recueillis, nous pouvons observer que la majorité des femmes que nous accueillons résident à Bordeaux ou dans les communes de la Métropole ;

46 % dans la ville Bordeaux
(Dont 15 % dans les quartiers prioritaires)
28 % dans Bordeaux Métropole,
14 % dans le Département,
8 % hors département
5 % sont sans domicile fixe



Nous accompagnons selon trois axes :

- 1 - La lutte contre l'isolement et l'exclusion,
- 2 - La lutte contre les violences faites aux femmes,
- 3 - L'accompagnement socioprofessionnel.

Nous privilégions une méthode basée sur l'approche globale. Nous proposons un suivi personnalisé à moyen/long terme, une prise en compte de toutes les problématiques qui constituent un frein à l'autonomie des femmes et enfin, une orientation vers les services appropriés. Cette démarche, **basée sur le respect du choix des femmes**, nécessite un lien de confiance. Une écoute solidaire, place les femmes au cœur de leurs décisions : nous respectons leurs choix et leur rythme, quelle que soit la problématique évoquée et nous fixons ensemble les priorités pour l'amélioration de leurs situations.

Notre association est labellisée « Accueil de jour » par le Secrétariat d'Etat en charge de l'égalité entre les Femmes et les Hommes et la Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité en Gironde.

L'accès à l'emploi et à la formation reste un objectif essentiel pour permettre une indépendance financière et une autonomie. **L'information sur les droits sociaux** est une étape essentielle dans ce processus. Nous nous employons au quotidien à nous tenir informées de l'actualité dans ces domaines, en nous appuyant sur notre réseau professionnel et associatif pour répondre au plus près aux questions de notre public.

La convivialité est placée au cœur du dispositif, elle contribue à générer des liens et des solidarités entre les femmes.

Notre association est également identifiée comme un lieu ressource d'informations sur les droits des femmes où elles peuvent échanger sur des problématiques communes et diverses.

Au-delà des moments d'accueils individuels, **l'accès libre au local du lundi au vendredi** est nécessaire pour favoriser les liens de solidarité, les échanges interpersonnels et pour endiguer les phénomènes éventuels d'errance, risque encouru par un certain nombre de femmes que nous accueillons.

Notre écoute, notre accompagnement et nos orientations sont nécessaires pour **soutenir les femmes victimes de violences** et **celles qui subissent les phénomènes d'exclusion** liés à des ruptures sociales et professionnelles diverses.

Ces modalités d'accompagnement ainsi que l'ensemble des activités proposées dans notre association, visent à **permettre aux femmes d'envisager une perspective positive tant dans leur vie personnelle que professionnelle.**



1. Notre engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes

Depuis sa création, la Maison des Femmes est impliquée dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

1. L'inscription au cœur d'un réseau

a. La Fédération Nationale Solidarité Femmes

La Maison des Femmes de Bordeaux est adhérente à la Fédération Nationale Solidarité Femmes, constituée en 2022 de 81 associations féministes réparties sur le territoire national et l'Outremer, engagées et expertes dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Notre association est référencée au numéro national d'écoute, le 3919, confié à la Fédération Nationale Solidarité Femmes depuis 1992. Il s'agit du numéro national d'écoute destiné aux femmes victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles, à leur entourage et aux professionnels concernés. L'appel est gratuit depuis un fixe ou un mobile et invisible sur la facture. Depuis le 30 août 2021 le 3919 est accessible 24 h/24 et 7 jours sur 7.

Ce dispositif constitué de professionnel.les formés à l'écoute, propose ensuite une orientation vers l'association la plus proche du domicile. En 2021, le 3919 a traité 92 674 appels. Plus de 80 000 victimes ont été soutenues vers la sortie des violences.

Un nombre constant de femmes est orienté vers notre association via le 3919.

Les professionnels et les bénévoles des associations adhérentes bénéficient des formations de la FNSF qui favorisent les échanges et les réflexions sur les pratiques sur tout le territoire, tant au niveau des professionnels qu'au niveau inter-associatif.

La Maison des Femmes, bénéficie elle-même de l'agrément FNSF pour former les professionnels intervenants auprès des femmes.



b. Les associations du réseau départemental



Les associations du réseau départemental de la FNSF proposent une prise en charge à deux niveaux :

- 1- accueil, écoute, orientation pour les femmes victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles,
- 2- hébergement d'urgence pour les femmes et leurs enfants (CHRS ou ALT).

Elles bénéficient d'une diversité d'implantations géographiques (Bordeaux centre et rive gauche, rive droite, Médoc et Nord Gironde, bassin d'Arcachon) adaptée aux demandes multiples des femmes victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles. Nous travaillons en partenariat avec des objectifs communs.

Sont membres du réseau :

- l'**APAFED** : « Association pour l'Accueil des Femmes En Difficulté » à Cenon
- **la Maison des Femmes** à Bordeaux
- **la Maison de Simone** à Pessac
- **ACV2F** : « Agir contre les Violences Faites aux Femmes », dans plusieurs communes du Médoc et du Nord Gironde.
- **SFB** « Solidarité Femmes Bassin » dans plusieurs communes du bassin d'Arcachon
- Le **CACIS Maison d'Ella**

Au sein de ce dispositif, la Maison des Femmes est un lieu d'accueil de jour, d'écoute et d'orientation pour les femmes victimes de violences.

Nous considérons que tous ces dispositifs sont indispensables pour que les femmes isolées géographiquement puissent se déplacer et rompre l'isolement.

Nous constatons toujours que les femmes vivant en milieu rural ou hors métropole restent cependant « enclavées ».

Cependant, on constate que les femmes vivant en milieu urbain souffrent aussi d'isolement et cela malgré la proximité immédiate des dispositifs spécifiques.

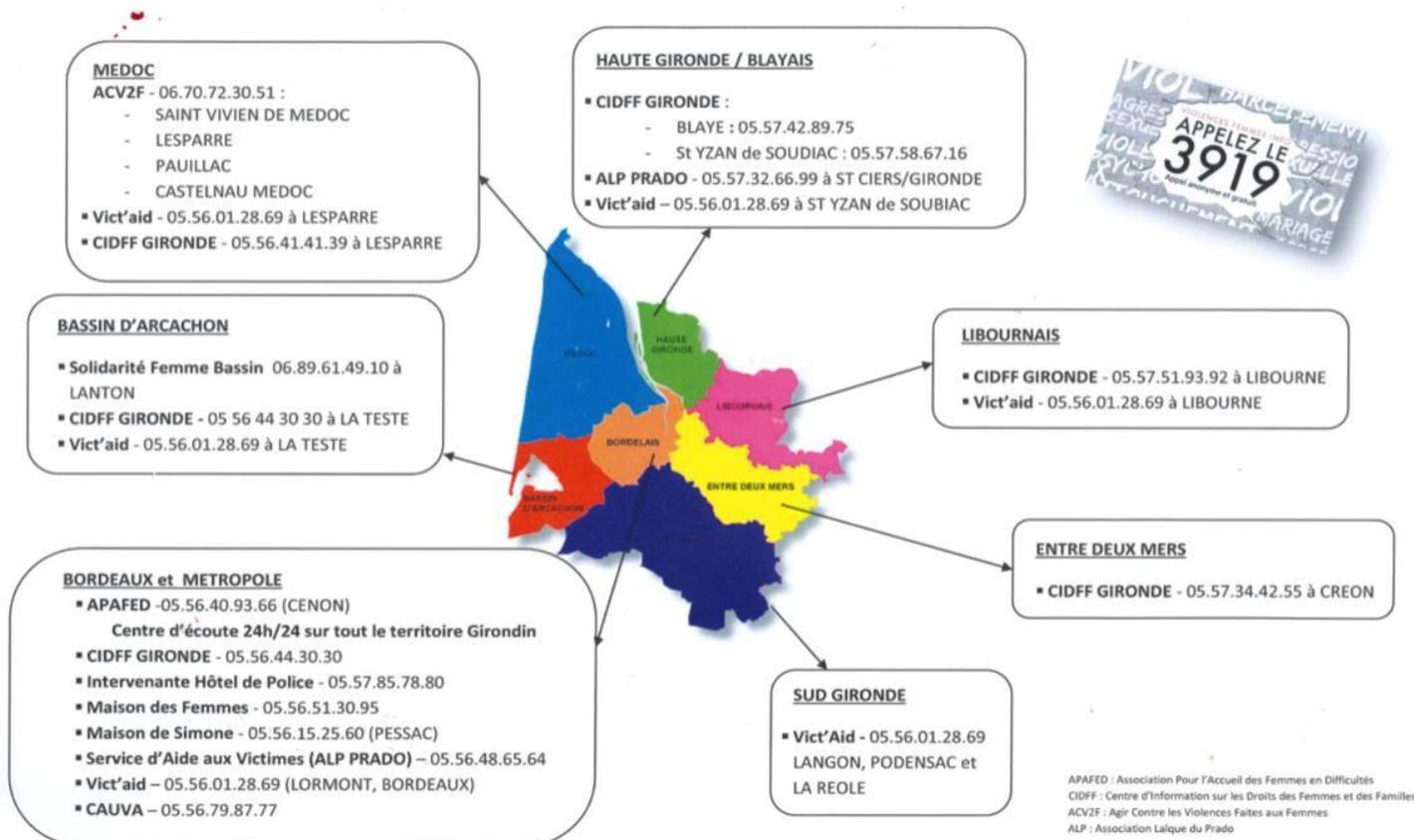
En 2023, nous avons participé à l'ensemble des réunions de territoire de la Fédération Nationale Solidarité Femmes, ainsi qu'à chacune des réunions du réseau Solidarité Femmes Gironde (associations adhérentes à la Fédération Nationale Solidarité Femmes - 3919).

c. Un réseau de partenaires privilégiés

Notre objectif est de faciliter les échanges, la communication, de pouvoir mieux identifier, connaître et favoriser la cohérence de nos orientations dans le cadre de notre mission de luttres contre les violences faites aux femmes.

De ce fait, nous avons maintenu les liens avec nos partenaires réguliers que sont, entre autres :

Intervenants spécifiques aux violences faites aux femmes sur le territoire girondin



Mais aussi le pôle psycho-social de la Direction Départementale de la Sécurité Publique, le Centre Régional du Psychotraumatisme (CRP), le CASPERTT, La Maison d'Ella, le CAPSS, les Centres Médicaux Psychologiques, les MDSI et CCAS, le Planning Familial...



2. Des accueils spécifiques pour les femmes victimes de violences

a. L'accueil de jour

L'accueil de jour est réservé aux femmes victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles avec ou sans enfants. Il est assuré par une équipe professionnelle qualifiée (salariées et bénévoles) qui les informe, les oriente et les accompagne.

En Gironde, ce dispositif soutenu par le Secrétariat d'Etat en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes est formé par :

- L'APAFED
- La Maison de Simone
- La Maison des Femmes
- Le CACIS Maison d'Ella

Il contribue à prévenir les situations d'urgence (Mise en sécurité) et à préparer la sortie des violences.

Au cours de l'année 2023, nous avons maintenu notre partenariat et mutualisé nos compétences avec les associations membres de la Fédération Nationale Solidarité Femmes, et au niveau départemental, avec l'APAFED et la Maison de Simone. Ces structures, au-delà de l'accueil, l'écoute et de l'accompagnement, assurent aussi l'hébergement des femmes et de leurs enfants.

La Maison des Femmes propose un espace d'écoute unique et privilégié où les femmes peuvent entamer un travail de parole. Cette première écoute est essentielle et déterminante dans la suite de leur réflexion et prise de décision.

Une femme victime de violences a besoin :

- **D'être crue**, écoutée avec bienveillance,
- **D'être protégée** et mise hors de danger,
- **D'être comprise, de ne pas être jugée**, d'être reconnue comme victime, que les faits violents soient dénoncés.
- **Que sa souffrance soit prise en compte**,
- **D'être soutenue, aidée, informée** sur toutes les démarches à effectuer, sur la loi, sur tous ses droits,
- **D'être prise en charge**, d'être accompagnée, revalorisée, **orientée** vers des professionnels spécialisés.

L'objectif des accueils de jour départementaux pour les femmes victimes de violences, sexistes et sexuelles est de :

- donner accès à un lieu convivial et ouvert aux femmes victimes, favorisant l'émergence de la parole sans démarche préalable.
- donner accès aux droits en informant et orientant les femmes vers les partenaires du réseau violences faites aux femmes (Police, Gendarmerie, Justice, services sociaux, associations...).
- mettre en sécurité en cas de situation d'urgence.
- prévenir les situations d'urgence en informant et accompagnant vers la sortie des violences.
- rompre l'isolement caractéristique des situations de victimes.
- permettre aux femmes d'élaborer un projet personnel. Poser le problème qu'elles rencontrent, faire un diagnostic, envisager un changement et les accompagner dans sa mise en œuvre.

b. Les modalités d'accueils spécifiques pour la lutte contre les violences

Nous pratiquons une écoute solidaire et féministe basée sur le respect du choix des femmes en assurant l'anonymat, la confidentialité et la gratuité lors des suivis. Nous respectons leurs rythmes et leurs choix et leur proposons des orientations adaptées à leurs problématiques.

Les accueils s'effectuent en binôme, avec les salariées référentes de notre association et des écoutantes bénévoles formées, lors des permanences spécifiques, selon les modalités suivantes :

- **écoute** : cette première écoute est essentielle, elle permet aux femmes d'entamer un travail de parole, d'exprimer leur souffrance et souvent, pour la première fois, l'intolérable de leur situation.
- **Évaluation de la situation**, prise de conscience, information sur les mesures judiciaires de protection, mise en sécurité et le cas échéant recherche d'hébergement d'urgence (APAFED, Maison de Simone, Réseau FNSF national).
- **Orientation / accompagnement** vers les services de Police ou de Gendarmerie, l'accès aux droits, aux soins...

L'équipe de bénévoles, formées à l'écoute se compose de femmes de tous horizons, étudiantes, salariées ou retraitées.

Les salariées et bénévoles bénéficient d'un temps d'analyse des pratiques mensuel encadré par une psychologue clinicienne.

Dans la mesure du possible, nous facilitons l'accès des bénévoles à toutes les formations disponibles dans notre réseau partenarial.

Les permanences :

Nous accueillons les femmes pour des entretiens d'écoute et d'accompagnement selon les modalités suivantes :

Les permanences téléphoniques accueils violences :

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14 à 18h.

Les permanences accueils violences :

Du lundi au vendredi de 14 à 18h.

*De mars à septembre,
la MdF était fermée au public le jeudi.*

Proposer un rendez-vous à une date plus ou moins éloignée peut représenter un obstacle dans la démarche des femmes vers la sortie des violences, aussi nous maintenons nos permanences en accès libre pour leur permettre une prise de contact spontanée.

c. Les femmes que nous accueillons

Au 31 décembre 2023, dans le cadre de notre mission de lutte contre les violences faites aux femmes, nous avons accueilli, écouté, accompagné et orienté :



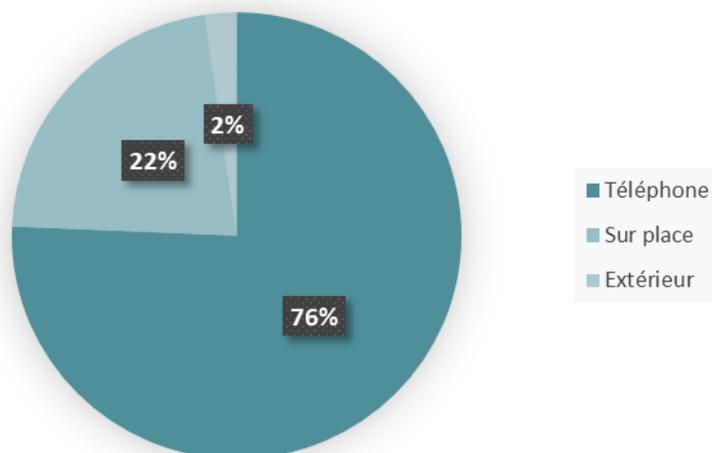
En 2023, nous remarquons une implication de plus en plus importante des proches des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles. Au 31 décembre 2023, nous avons accueilli 51 personnes tierces, c'est-à-dire des personnes qui ne sont pas directement victimes de violences masculines mais qui côtoient ou sont proches d'une femme qui l'est : des parent-es pour leur fille mineure, des ami-es, des soignant-es, voisins ...

Nature des accueils

La grande majorité des primo-accueils est effectuée par téléphone. Les accueils effectués au local concernent principalement des femmes qui bénéficient d'un suivi.

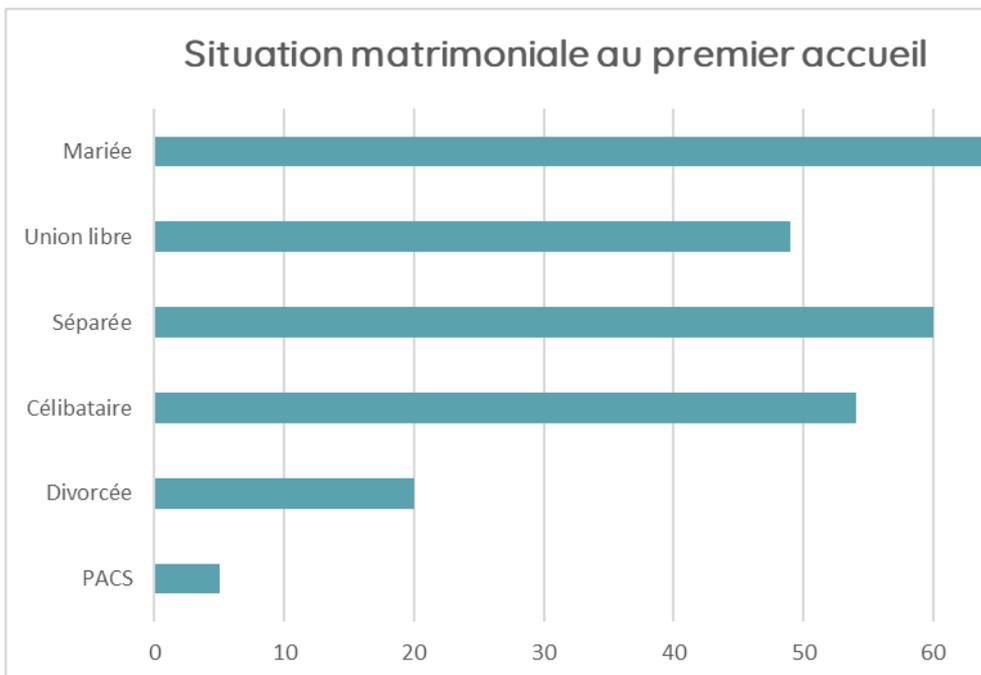
Les femmes qui en font la demande peuvent également être accompagnées à ses à l'extérieur de la structure (Hôtel de Police, avocat-es, tribunal correctionnel, hôpital...).

Nature des accueils



Situation matrimoniale des femmes lors du premier accueil

**54 % des femmes vivent en couple,
46 % vivent seules, avec ou sans enfants**



Les situations peuvent évoluer au cours des suivis : divorce, séparation... On note une augmentation de la proportion de femmes accueillies vivant en couple. Cependant, les violences conjugales surviennent également fréquemment lors ou après les séparations ou au cours de l'exercice des droits de visites des enfants. Les femmes vivant en couple éprouvent toujours beaucoup de difficultés à se séparer de leur conjoint violent. Le manque de solution d'hébergement, la dépendance financière, l'emprise, le sentiment de dévalorisation ou de culpabilité constituent toujours des freins majeurs au départ du domicile conjugal.

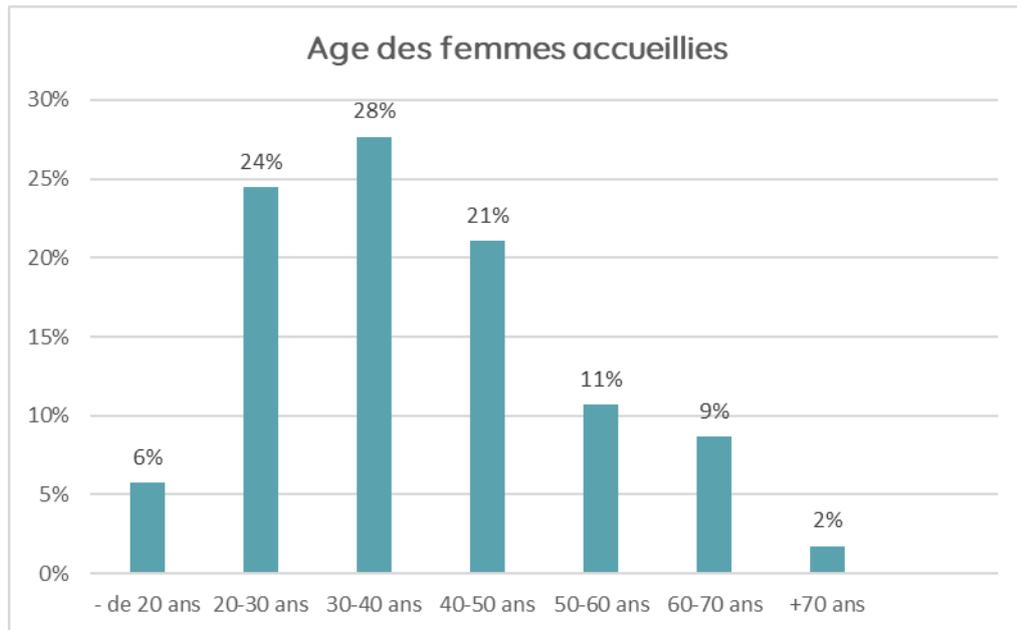
Age des Femmes accueillies

En 2023, nous avons reçu des femmes âgées de 15 à 76 ans.

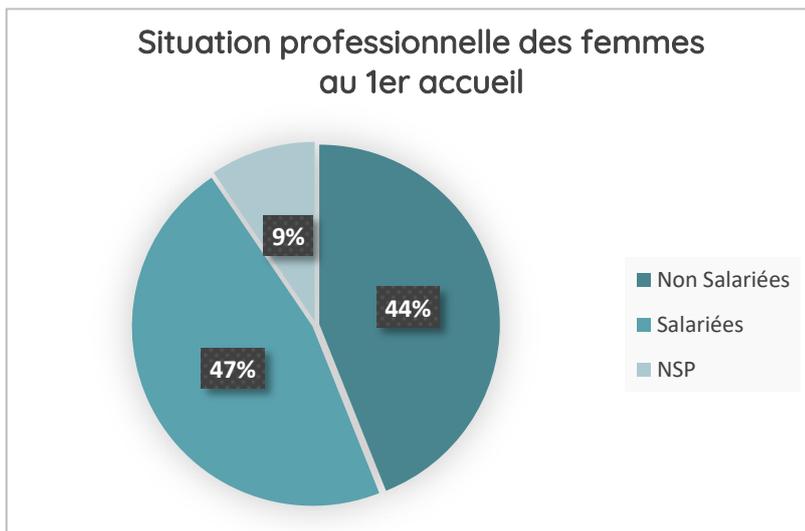
La majorité d'entre elles (73 %) est âgée de 20 à 50 ans.

30 % des femmes accueillies ont moins de 30 ans. Elles évoquent majoritairement des situations de violences sexuelles actuelles ou passées (viols, agressions sexuelles, harcèlement sexuel, cyberharcèlement sexuel).

Les situations de violences conjugales chez des femmes très jeunes sont de plus en plus fréquentes.



Situation socio-professionnelle des femmes accueils

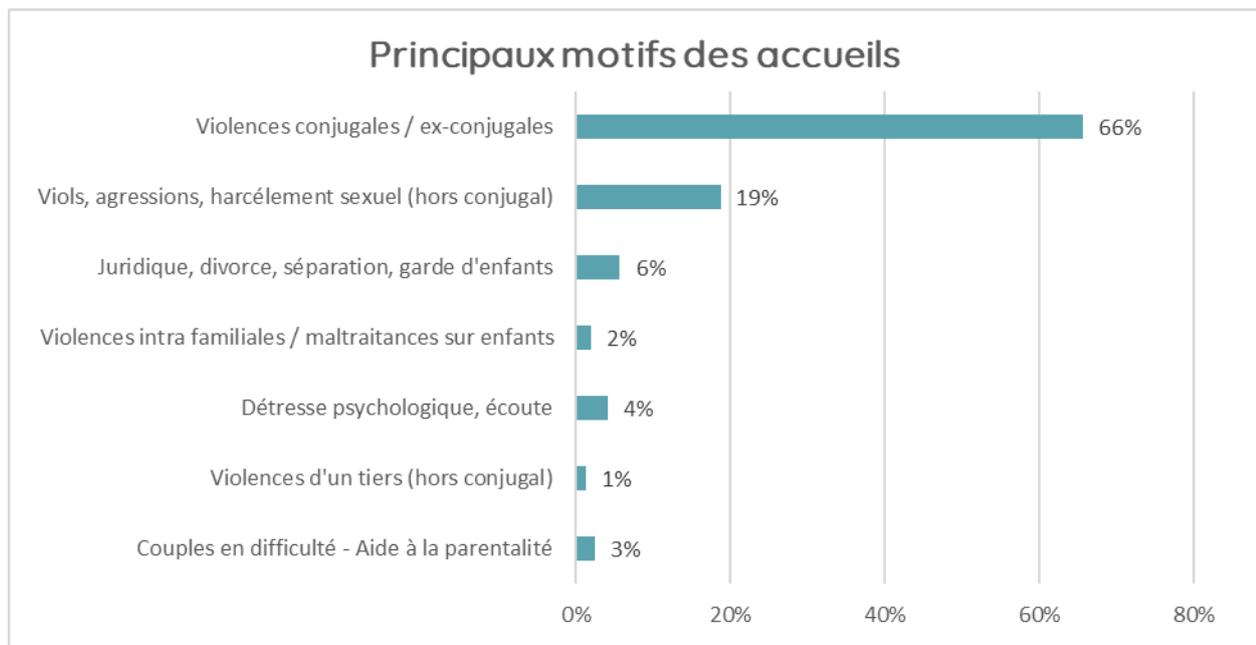


En 2023 ; la majorité des femmes accueillies sont salariées. La majorité d'entre elles, 43 % sont employées, 26% occupent des professions intermédiaires, 22% appartiennent à la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures, 6 % sont commerçantes ou cheffes d'entreprises.

44% des femmes accueillies sont non-salariées. Parmi elles, 25 % sont lycéennes ou étudiantes. 17% sont retraitées, 13% sont des femmes avec handicap bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé, 36 % sont en recherche d'emploi ou de formation ou sans profession, bénéficiaires des minima sociaux ou dépendantes des ressources de leurs conjoints ou de la solidarité familiale.

Les difficultés économiques rencontrées par les femmes constituent toujours un obstacle majeur à la sortie des violences.

Motifs des accueils



Si les violences conjugales ou ex-conjugales¹ constituent toujours le principal motif des accueils, nous accueillons également, et de plus en plus massivement, des femmes victimes de violences sexuelles, principalement pour des viols. Cet accueil de toutes les femmes victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles reste une spécificité de la Maison des Femmes de Bordeaux, quand la plupart des autres associations du réseau FNSF ne le font pas pour la plupart.

Typologie des violences évoquées

Violences conjugales

Les violences verbales et psychologiques sont présentes dans 100 % des situations de violences conjugales. Elles demeurent toujours difficiles à établir et sont encore insuffisamment prises en compte. Néanmoins, il est de plus en plus fréquent que le certificat médico-légal établi par l'Unité Médico-Judiciaire (CAUVA) prenne en compte leurs conséquences psychiques.

Toutes les formes de violences ont été évoquées lors des accueils spécifiques. En fonction des situations, elles se cumulent avec d'autres formes de violences :

54 % des femmes accueillies évoquent des violences physiques, de la « bousculade » jusqu'à la tentative de meurtre (coups et blessures volontaires, strangulations, séquestrations...).

Des viols conjugaux sont relatés par 10 % des femmes. Rapports sexuels sous contrainte physique, chantage ou menaces. Aucune des femmes ayant relaté des faits de viol dans le couple n'a souhaité déposer plainte pour ces faits, même lorsqu'une plainte pour des violences

¹ Dites aussi « violences secondaires », c'est-à-dire des violences qui se produisent ou se perpétuent après la séparation

conjugales a été déposée.

Les violences économiques sont évoquées par 6 % des femmes. Très rarement prise en compte, la privation de moyens économiques fait obstacle à l'autonomie des femmes et constitue un frein majeur à la sortie des violences. Il s'agit d'appauvrir les femmes en leur empêchant l'accès à l'emploi, ou en faisant peser sur leurs seules ressources l'ensemble des charges incompressibles du ménage.

5 % des femmes évoquent des violences administratives. Il s'agit de la confiscation de documents (carte vitale, livret de famille, documents administratifs), elles concernent majoritairement de femmes étrangères épouses de ressortissants français ou les femmes bénéficiant du regroupement familial. Elles coexistent la plupart du temps avec un chantage au renouvellement du certificat de vie commune.

19 % des femmes accueillies relatent des violences ex-conjugales. Les violences conjugales s'exercent dans un continuum et se poursuivent dans certains cas, bien au-delà de la séparation du couple.

55 % des femmes évoquant des violences ex-conjugales déclarent avoir subi des violences physiques après la séparation. Cependant, les violences ex-conjugales s'expriment le plus souvent par du harcèlement s'exerçant sous de multiples formes. Ces femmes sont disqualifiées ou niées dans leur compétence de mère, dénigrées en présence ou auprès des enfants.

Elles sont qualifiées de folles, d'incapables ou accusées de les mettre en danger. La menace de perdre la garde des enfants devient alors quasi permanente. Cela peut aussi se traduire par des intrusions systématiques, lors des temps de garde, par des appels permanents et interminables avec les enfants, par le fait de faire alliance avec eux contre leur mère (victimisation de l'auteur) ou de multiplier les démarches judiciaires pour faire établir à tout prix qu'elles seraient maltraitantes avec leurs enfants. Les enfants sont alors, à leur tour, objectivés et deviennent un instrument de contrôle et de commission de violences.

Ces femmes sont maintenues dans une situation de confusion, de peur, de déstabilisation. Chacune de leurs actions ou décisions, même concertées étant entravées, contestées, remises en question par la suite. Ces situations génèrent un stress et une tension permanente, qui altèrent à nouveau l'estime de soi et leur imposent une adaptabilité de tous les instants. Par leur intentionnalité, leur persistance et leur impact, ces violences ont de graves conséquences pour les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants.

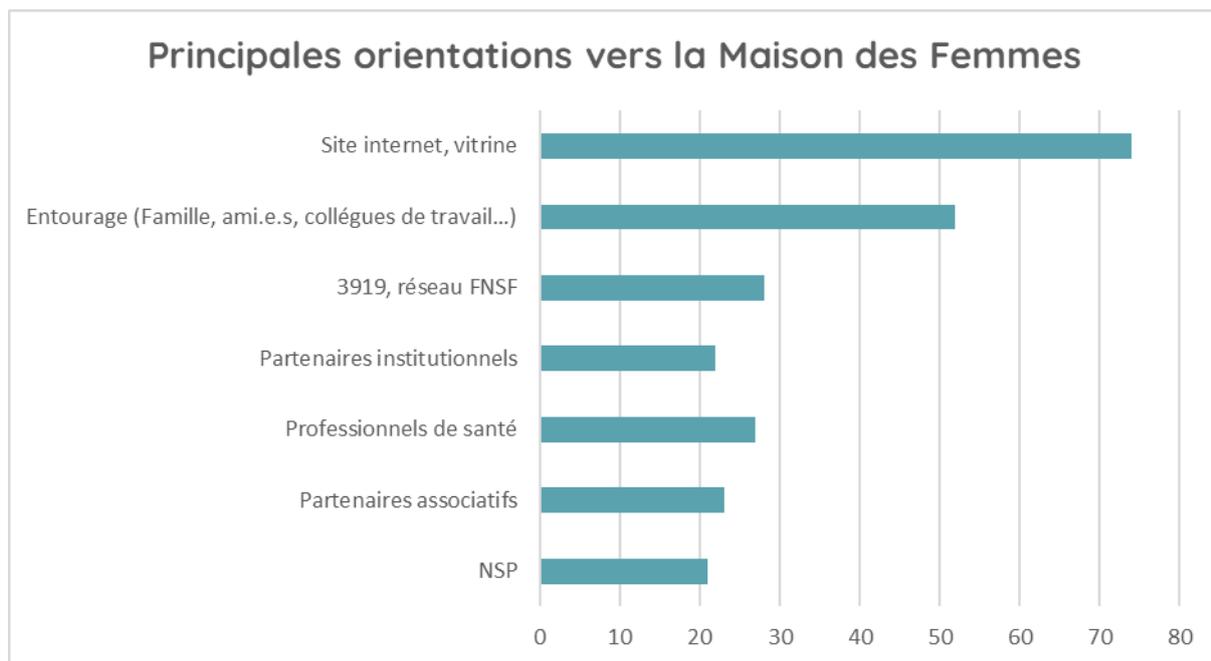
Violences sexistes et sexuelles

Depuis le 1^{er} janvier 2023, 59 femmes ont évoqué des violences sexistes ou sexuelles au cours des accueils.

63 % concernent des actes de viol, 28 % des agressions sexuelles, 9 % de cyber harcèlement à caractère sexuel. 10% des viols et agressions sexuelles concernent des situations d'inceste.

Qu'elles soient récentes ou anciennes, ces violences ont été évoquées au cours des entretiens même lorsqu'elles n'étaient pas le motif d'entrée à l'association. **Environ 30% d'entre elles ont, à notre connaissance, déposé plainte pour ces faits. Ce chiffre est stable par rapport à 2022 qui avait marqué une très forte hausse.**

Orientations des femmes accueillies vers la Maison des Femmes



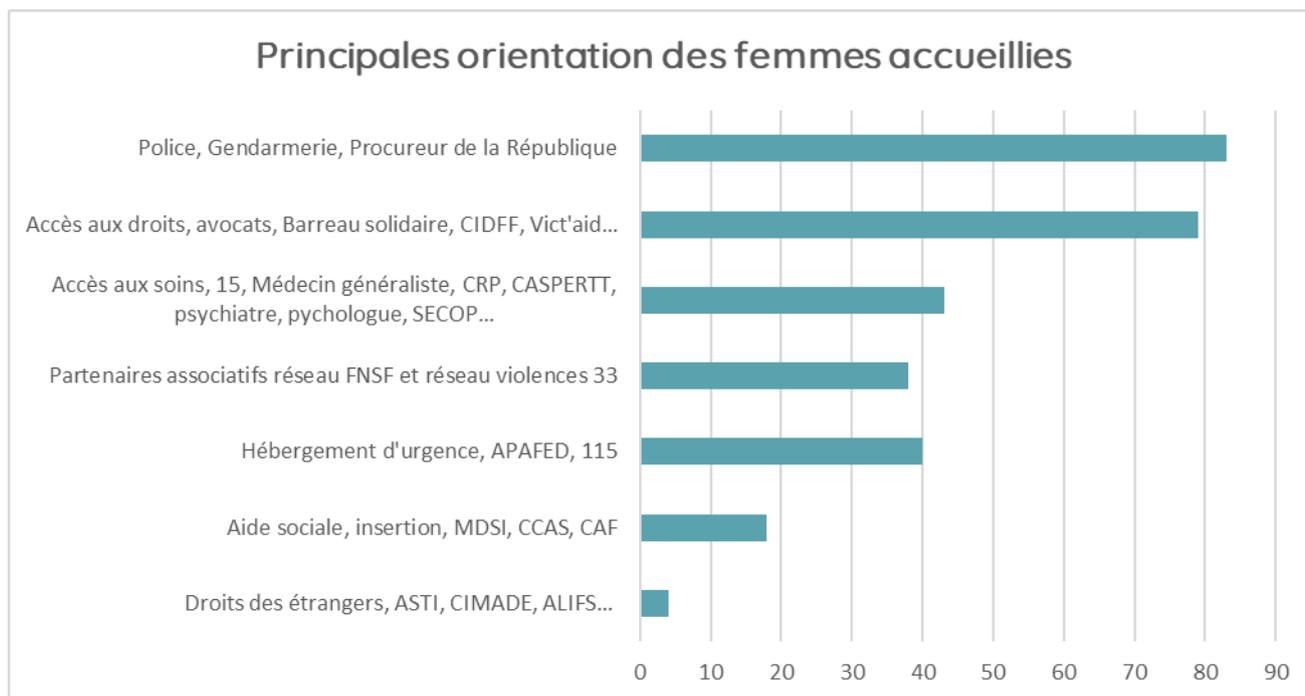
En 2023, un nombre constant de partenaires (professionnel-les de santé, hôpitaux publics, structures de soins, acteurs sociaux, associations...) a orienté les femmes vers notre association.

Nous sommes également, avec l'accord des femmes, régulièrement en contact avec d'autres partenaires (avocat-es, assistant-e-s social-e-s, associations...) pour échanger sur les situations et accompagner ou accélérer au mieux les demandes.

Nous sollicitons régulièrement le Service Accueil et Aides aux Victimes de la Direction Départementale de la Sécurité Publique 33 et dans une moindre mesure avec le bureau d'aide aux victimes des Gendarmeries du département. La relation étroite avec ces services nous permet d'informer et d'accompagner au mieux les femmes dans le suivi judiciaire (avancement des plaintes, date de convocation du conjoint, sortie d'incarcération date de comparution devant le tribunal correctionnel, information sur l'incarcération d'un auteur en rupture de contrôle judiciaire...).

L'entourage (famille, collègue, ami-es) est souvent constitué de personnes qui ont bénéficié de notre dispositif : « le bouche à oreille » est un vecteur important de fréquentation, ainsi que le site internet et « la vitrine ».

Orientations de la Maison des Femmes vers d'autres structures



En 2023, nous avons rencontré la nouvelle équipe du service d'aide aux victimes de l'hôtel de police de Bordeaux (DDSP33). Nous avons largement orienté vers les forces de l'ordre les femmes qui souhaitent déposer plainte. Nous leur avons aussi souvent communiqué les coordonnées de la psychologue et de l'assistante sociale, toutes deux présentes dans les locaux de l'hôtel de police. Les forces de l'ordre ont pris en charge, en lien avec l'APAFED, l'hébergement des femmes en situation d'urgence ainsi que leur mise en sécurité.

Nous avons également régulièrement informé les femmes ne souhaitant pas entamer des démarches judiciaires immédiates de l'existence de la plate-forme nationale de signalement en ligne des violences sexuelles et sexistes « arretonslesviolences.gouv.fr ». Elles ont aussi la possibilité d'effectuer un signalement par SMS au 114, numéro d'urgence habituellement dédiés aux personnes sourdes et muettes, ouvert spécialement à toutes afin de pouvoir alerter les secours silencieusement.

Devant des situations de très grande détresse psychologique et les difficultés liées à l'isolement, nous avons, en plus de nos partenaires habituels, orienté vers le **3114 numéro national dédié à la prévention du suicide**.

Pour résoudre les problèmes engendrés par les situations de violences, nous avons travaillé en réseau au niveau local, avec les structures spécialisées dans divers domaines (assistantes sociales de secteur ou de service hospitalier, aide ou prise en charge psychologique, aide à la parentalité, juristes...).

Nous avons poursuivi et conforté notre collaboration avec l'Association En Parler, qui propose des groupes de paroles à des femmes victimes de violences sexuelles au sein d'un réseau d'aide et de soutien des victimes entre elles, en accueillant les réunions de cette association dans notre local ou en distanciel.

Un grand nombre des femmes accueillies sont atteintes de très graves dépressions ou présentent des symptômes de Syndrome de Stress Post Traumatique à des degrés plus ou moins sévères.

Les violences conjugales entraînent fréquemment des traumatismes psychiques qui ont de lourdes conséquences sur la santé des femmes. Les traumatismes psychiques (Syndrome de Stress Post Traumatique) ayant de graves répercussions sur la santé des femmes, il est important qu'elles puissent être prises en charge sur les conséquences de ce type de violences, qu'elles soient conjugales ou intra familiales.

Nous continuons à nous tenir informées afin d'améliorer le repérage et l'orientation des femmes victimes de violences et de leurs enfants.

En effet, les situations de violences conjugales exposent les femmes ainsi que leurs enfants à des traumatismes psychiques. Il est très important pour nous de pouvoir nous tenir informées sur ces questions afin d'aider les femmes à trouver des lieux de prises en charges et d'accompagnement.

Nous avons régulièrement orienté des femmes pour une évaluation et prise en charge si nécessaire vers le Centre Régional du Psycho traumatisme (CRP - CH PERRENS) ainsi que vers le CASPERTT (CH - Cadillac) et la Maison d'Ella.

Les soins et le soutien psychologique sont absolument nécessaires dans la plupart de situations, mais les coûts des prises en charge par les psychologues de ville sont souvent inabordables pour les femmes que nous accompagnons. Nous les orientons donc vers :

- Les centres médicaux psychologiques, mais ceux-ci étant souvent saturés ils proposent des temps de prises en charge souvent beaucoup trop longs,
- L'association Vict'aid de qui propose aux victimes d'infractions pénales quelques séances de soutien psychologique en accès gratuit.
- L'association CAPSS (Centre Accueil Psychologique en Soutien Social) qui propose un soutien psychologique adapté aux revenus des personnes.
- La ligne téléphonique Questions Psy du CH-Charles Perrens, soutenue par la ville de Bordeaux, qui propose information, conseil et orientation dans le champ de la santé mentale et de la psychiatrie, et qui s'adresse aux personnes en souffrance psychique, aux proches qui les accompagnent et aux professionnel-les de santé de première ligne qui les prennent en charge.

Cependant, il est très fréquent que les femmes se trouvent sans solution thérapeutique adaptée.

d. Les « tiers aidant » aux côtés des femmes victimes de violences

En 2023, nous remarquons une implication de plus en plus importante des proches des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, nous avons accueilli 51 personnes tierces, c'est-à-dire des personnes qui ne sont pas directement victimes mais qui les côtoient ou sont proches. Il peut s'agir des parent-es (mère, père, fratrie...) des ami-es, des soignant-es, (médecins généralistes ou spécialistes, pharmaciens...), de l'entourage professionnel, (voisins, employeur, collègues de travail...).

Parmi ces « tiers aidant » certains viennent prendre des renseignements pour les donner à la victime. Dans d'autres situations, la ou le proche va de lui-même contacter la Maison des Femmes pour obtenir des renseignements sur la manière d'aider et d'accompagner au mieux la femme victime. Ils et elles agissent alors de leur pleine initiative, parfois en secret de la victime. Ce sont des personnes qui constatent un éloignement soudain et inattendu de leur proche. Ils et elles sont les témoins directs de la stratégie d'isolement de l'agresseur.

Les demandes s'articulent principalement autour de savoir comment aider au mieux les victimes, comment leur parler, que leur conseiller. Les tiers s'adressent également à nous lorsque la femme victime est paralysée, lorsqu'elle n'ose pas nous contacter directement.

Cette transmission forcément subjective, par une tierce personne comporte le risque d'une déformation ou mauvaise compréhension des informations, néanmoins l'intervention de ces tiers permet de créer un lien entre les victimes concernées et la Maison des Femmes. Ces femmes entendent parler de nous, reçoivent notre numéro de téléphone et un certain nombre d'informations, renseignement dont elles pourront se saisir en temps voulu si elles le souhaitent.

Nous avons accompagné et soutenu ces proches, témoins directs ou indirects des violences, extrêmement inquiets et souvent totalement démunis devant ces situations. A plusieurs reprises nous les avons orientés vers les services de Police et de Gendarmerie, voire accompagnés dans ces démarches. Nous avons aussi, dans certains cas, soutenu leurs demandes de saisine du Procureur de la République pour des informations préoccupantes.

Ces contacts avec des tiers nous permettent également de poursuivre nos missions de sensibilisation et de contact avec le grand public. Ils nous envoient également un indicateur positif de la prise en compte des violences conjugales dans la société et de la façon dont tout un chacun tente de s'en emparer.

En 2023

Le Parquet de Bordeaux a attribué près de 160 Téléphones Grave Danger (sur 350 demandes) aux femmes victimes de violences conjugales et 31 Bracelets Anti-Rapprochement sont actuellement en service.

Au 31 juillet 2023, le parquet de Bordeaux recensait 2311 plaintes pour des violences conjugales, contre 3292 au total sur l'ensemble de l'année 2022. Le Parquet prévoit ainsi un total d'environ 4 500 plaintes pour l'année 2023, ce qui marquerait une très nette augmentation par rapport aux années précédentes. La situation des violences conjugales à Bordeaux apparaît donc comme très préoccupante. A Blaye, le Parquet note une augmentation de près de 30% des plaintes pour des violences intra-familiales sur la première moitié de l'année.

En cas de condamnation de l'auteur, une mesure de contrôle judiciaire avec mesure d'éloignement du conjoint violent est fréquemment prononcée. Lorsqu'une mesure d'éviction du conjoint violent du domicile conjugal n'accompagne pas ces mesures, nous orientons les femmes vers des professionnels du droit afin de faire des demandes d'ordonnance de protection et ainsi obtenir le maintien à domicile des victimes.

Le Parquet note à ce sujet une forte augmentation du nombre d'ordonnances de protection délivrées par les juges aux affaires familiales (JAF) de Bordeaux : plus d'une centaine avaient déjà été prononcées lors des six premiers mois de l'année 2023, contre 104 au total sur l'année 2022. Actuellement, il constate une diminution des désistements² de la demande d'ordonnance de protection, ainsi qu'une baisse du taux de rejet par les JAF. Ce taux de rejet est actuellement d'environ 25%, contre 37% par le passé. Les délais de traitement des demandes d'ordonnance de protection sont respectés, conformément à la loi (6 jours maximum).

Le Parquet précise également qu'une procédure est systématiquement ouverte en cas de non-respect des mesures de l'ordonnance de protection (comme l'interdiction de paraître au domicile conjugal).

Par ailleurs, nous avons appris la création d'un circuit d'information des victimes sur les sorties de détention des auteurs : des conventions sont en passe d'être signées avec les Cours d'appel.

Enfin, le Parquet précise que plus de 1 500 mesures de peines complémentaires³ sont prononcées chaque année en Gironde.

Les questions de logement demeurent extrêmement problématiques et constituent des freins majeurs au départ des femmes en situation de violences conjugales. Un grand nombre d'entre elles se résignent à rester au domicile conjugal quel que soit le danger parfois encouru, par faute de solution d'hébergement pérenne, en particulier si elles ont des enfants. En outre, la séparation du couple, même si elle est assortie d'une mesure d'éviction du conjoint violent, va entraîner **un besoin de relogement** relativement rapide pour les femmes. Pour des raisons économiques, (montants des loyers trop élevés pour une femme seule ou avec des enfants), mais aussi pour des raisons psychologiques, (très grandes difficultés pour les femmes et les enfants de

² Retrait de la demande par la partie demanderesse en vue de mettre fin à l'instance

³ Lorsqu'une personne est reconnue coupable d'une infraction, en plus d'une éventuelle peine de prison ou d'une amende, le juge peut prononcer une (ou plusieurs) peine complémentaire, comme, par exemple une obligation de soins ou un suivi socio-judiciaire, l'obligation de suivre un stage de responsabilisation sur les violences conjugales et sexistes, l'interdiction de travailler avec des mineurs ou encore le retrait d'un droit comme l'autorité parentale

continuer à résider sur le lieu de commission des violences et parfois peur de rester à une adresse connue de l'auteur), cette recherche de logement devient rapidement indispensable.

Au stade de leur parcours de sortie des violences où nous les accueillons, nous évaluons à **environ 40 % les femmes qui vont entamer des démarches pour changer de lieu de vie au cours des 6 premiers mois**. Moins 10 % d'entre elles vont trouver de l'aide auprès de proches ou ont suffisamment de ressources financières pour se reloger dans le parc privé. Les autres sont orientées vers les MDSI / CCAS afin de faire une demande de logement social avec un récépissé de leur dépôt de plainte pour violences conjugales. Selon les informations qu'elles peuvent nous rapporter, les temps d'attente sont alors de l'ordre de 18 mois à 24 mois.

Après **une forte affluence consécutive aux mouvements #metoo et #balance**, le nombre **de femmes relatant des faits de violences sexuelles reste élevé**. Cependant, le nombre de femmes révélant des **situations d'incestes** est en proportion plus élevé. Nous avons accompagné et soutenu les décisions de celles souhaitant donner une suite judiciaire à ces situations, cependant, la très grande majorité des femmes ayant évoqué ces faits lors des entretiens n'a pas souhaité engager de poursuites judiciaires. Un grand nombre d'entre elles ont indiqué révéler ces faits pour la première fois.

De nombreuses femmes ressentent le besoin de venir régulièrement nous informer de l'avancée de leurs situations, de leurs démarches afin que nous puissions valoriser et appuyer leurs choix. Ces femmes ont bien souvent été isolées de leurs proches (amis, famille...) et voient en nous un soutien pour affronter des situations délicates voire dangereuses. Elles ont longtemps été privées de choix, de pouvoir de décision et éprouvent le besoin d'être confortées, rassurées et encouragées.

Si la proportion de femmes non salariées reste importante, on observe une **forte augmentation de la proportion des femmes salariées**. Par ailleurs, nous sommes de plus en plus souvent sollicitées par des femmes de catégories socioprofessionnelles intermédiaires ou supérieures (ingénieures, professions libérales de santé, infirmières, enseignantes, cadres des entreprises...).

Parmi les femmes que nous accueillons, nombreuses sont celles qui sont atteintes de troubles psychologiques ou psychiatriques lourds ou en situation de grande détresse psychologique, bien souvent consécutives aux violences subies. Dans ces situations, nous essayons de remplir au mieux notre mission de solidarité, mais sommes souvent très démunies face à ces femmes pour lesquelles nous n'avons, la plupart du temps, pas de solutions adaptées à proposer. Certaines bénéficient d'un suivi en milieu hospitalier, d'autres sont en déshérence de soin. Nous avons effectué, quand cela a été possible, le suivi de ces femmes avec les structures qui les prennent en charge le cas échéant.

Tout au long de l'année 2023 nous avons participé **aux réunions institutionnelles et inter associatives du réseau violences** faites aux femmes en Gironde.

Le 13 mars, rencontre avec le chargé de développement du nouveau **Centre Ressources Régional Intim Agir (APF France Handicap)** financé par l'ARS de Nouvelle-Aquitaine.

Ce centre ressource en cours de création porte les thématiques concernant la vie affective et sexuelle, le soutien à la parentalité et la lutte contre les violences **auprès des personnes en situation de handicap**. Son objectif est de construire une porte d'entrée unique pour orienter au mieux les personnes vers les acteurs de la Nouvelle-Aquitaine pouvant répondre à leurs besoins. Ce sujet nous tient particulièrement à cœur car nous sommes régulièrement sollicitées par des femmes

en situation de handicap et n'avons pas ou peu de relais adaptés à leur situation, notamment dans le domaine des violences.

Le 3 juin, rencontre avec la nouvelle coordinatrice du projet ARS « violences faites aux femmes » du Centre d'Accueil en Urgence des Victimes d'agression (CAUVA), afin de rappeler les missions de chacune et pouvoir articuler au mieux notre accompagnement des femmes victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles.

Le 7 septembre, réunion avec la Mission Égalité de la mairie de Bordeaux afin de faire le point sur la situation de la Maison des Femmes face au contexte présenté en préambule de ce bilan.

Le 26 septembre nous avons participé au **Comité départemental dédié à la lutte contre les violences conjugales** sous l'égide de Madame Fabienne BUCCIO, Préfète de la Gironde, de Madame Frédérique PORTERIE, Procureure de la République du Tribunal Judiciaire de Bordeaux et Monsieur Olivier KERN, Procureur de la République du Tribunal Judiciaire de Libourne, de Monsieur Benoit BERNARD, Premier Vice-Procureur de la République de Bordeaux. Cette cellule opérationnelle dont le pilotage est assuré par la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité en Gironde, rassemble de nombreux acteurs impliqués dans la lutte contre les violences conjugales. L'ordre du jour de ce Comité départemental était dédié à un état des lieux du traitement judiciaire des violences intra-familiales, au bilan de l'expérimentation relative au transport des victimes de violences conjugales (présentation effectuée par la directrice de l'APAFED) et à la présentation du Plan d'actions départemental de lutte contre les violences conjugales 2022-2027 du Conseil départemental.

Le 18 octobre, la nouvelle salariée du pôle Violences et deux membres du Conseil d'Administration ont participé à une **journée de formation organisée par la Maison de Simone à Pessac sur l'accueil du public difficile**, comment faire face à la violence et comment repérer et orienter une personnalité difficile.

Le 6 novembre, les deux salariées du pôle Violences et une co-présidente de la Maison des Femmes ont contribué à la réunion de rentrée entre la Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, Madame Morgane MOULIN et les associations accompagnant les femmes victimes de violences du territoire de la Gironde. Cette réunion fut l'occasion d'alerter la Déléguée sur un certain nombre de situation préoccupante et en particulier sur l'accroissement du nombre de situation dans lesquelles la femme victime de violences conjugales se retrouve poursuivie pour violences réciproques. Les associations ont demandé à pouvoir rencontrer la nouvelle substitut du procureur en charge des violences sexistes et sexuelles. Madame MOULIN nous a également indiqué l'orientation des politiques publiques vers les zones rurales, avec une volonté d'« aller vers » les femmes victimes.

Le 6 novembre également, les deux salariées du pôle violence ont invité dans les locaux de la MdF les membres du service d'aide aux victimes (DDSP33) de l'hôtel de police de Bordeaux, afin de se représenter, de rencontrer les nouvelles interlocutrices et d'échanger sur leurs missions respectives. Ces échanges collaboratifs avec les forces de l'ordre sont très importants pour les salariées, ils permettent une communication fluide et une prise en charge rapide des femmes accueillies par la MdF nécessitant une protection policière et judiciaire.

Le 21 novembre, le pôle Violences a assisté en ligne aux rencontres interprofessionnelles de la MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains). Les 10 ans de la MIPROF étaient consacrés à la formation des professionnel-les : une étape essentielle pour la lutte contre les violences faites aux femmes. Les

intervenant-es sont revenu-es sur l'ampleur des violences faites aux femmes en France, en analysant les données 2022 à travers la lettre de l'observatoire national des violences faites aux femmes.

Les salariées ont ensuite assisté à la conférence sur les cyberviolences au sein du couple, avec la présentation du guide pédagogique élaboré par le Centre Hubertine Auclert afin de mieux repérer et prendre en charge les cyberviolences.

Les salariées ont également été très intéressées par la conférence sur les violences sexistes et sexuelles dans le sport et le projet de Règlo'sport (violentomètre du sport).

Le 8 décembre, nous avons accueilli dans nos locaux l'intervenante de la nouvelle Maison des Femmes de Mérignac, liée au CCAS de la commune. Ce fut l'occasion d'échanger sur nos missions et nos pratiques professionnelles, et de nouer contact afin de pouvoir orienter au mieux les femmes accueillies.

Le 13 décembre, nous avons accueilli dans nos locaux la nouvelle salariée de la Mission égalité de la mairie de Bordeaux, afin qu'elle présente ses missions, qu'elle connaisse les nôtres et qu'elle puisse rencontrer ses interlocutrices à la MdF.

Le 20 décembre, nous avons participé à la commission Droits des Femmes de la mairie de Bordeaux. Ce fut l'occasion de rencontrer l'infirmière-coordinatrice et une médecin légiste de l'UMJ-CAUVA qui avaient été invitées par la Mission égalité afin qu'elles éclaircissent certains points sur la prise en charge des femmes victimes au CAUVA.

3. Actions de formation et de sensibilisation

En 2023 nous avons animé plusieurs séquences d'information, de prévention ou de sensibilisation à destination de différents publics :

Des jeunes et / ou étudiants :

Tout au long de l'année, de nombreuses lycéen-ne.s et étudiant-es (Universités, écoles de l'enseignement supérieur publiques et privées, école de journalisme...) nous sollicitent pour la rédaction de leurs travaux de recherches. Les demandes sont variées : information - orientation, documentation, travaux personnels, « interview », enquête de terrain, etc... Ces jeunes adultes viennent de toute la Métropole. Nous réalisons également des interventions et des sensibilisations auprès d'un public de scolaires et étudiant-es :

Le 22 février, rencontre avec les élèves du lycée des Chartrons autour des missions de la MdF, et de l'actualité des droits des femmes

Le 3 mars, atelier sur l'actualité des dépistages et préventions en Aquitaine avec Bordeaux sans Sida

Le 9 mars, nous avons assuré au collège Pablo Neruda de Bègles trois séances de rencontres sur le thème des inégalités femmes / hommes au travail et dans la vie.

Le 9 mars, nous avons participé à une rencontre avec deux classes de BTS au lycée Elie Faure de Lormont sur l'égalité femmes hommes et les violences sexistes.

Le 15 mars, nous avons rencontré des étudiant-es en psychologie de fac de la Victoire. Thème : violences envers les femmes. Organisé par l'association des étudiant-es en psychologie. En partenariat avec le Planning familial et ACV2F.

Les 25 avril, 5 juillet et 15 novembre à la demande la **Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Bordeaux**, pour la deuxième année consécutive, nous sommes intervenues auprès d'un groupe de jeunes âgés de 14 à 17 ans. Il s'agit de mineur.e.s ayant commis des actes de délinquance pour lesquels une Mesure de Justice de la Protection de l'Enfance est prise. Ces stages qui interviennent comme une obligation ont pour but de sensibiliser les jeunes à l'égalité et aux droits, mais aussi au devoir de respect dans le couple, et dans l'espace public.

Sont abordés la lutte contre le sexisme, et la question de l'égalité femmes / hommes.

Les techniques d'animation d'éducation populaire nous permettent des échanges et des discussions très enrichissantes. Elles interpellent et provoquent le débat.

Le 14 octobre 2023 nous avons tenu une table dans le hall de l'association d'ingénieur-es ENSEIRB MatMeca afin de présenter la Maison des Femmes, sur l'invitation d'une association d'étudiant-es. Discussion par petits groupes de 5 avec les étudiant-es qui venaient de faire une course pour leur école d'ingénieur-es. Ecoute très intéressée des étudiant-es notamment sur les violences sexistes en milieu festif.

Nous adaptons nos outils de formation et de sensibilisations pour répondre au plus près aux demandes de professionnels, de publics jeunes ou étudiants.

Lors de ces actions de sensibilisation ou de formation, il s'agit d'apporter de façon plus ou moins approfondie les éléments de compréhension de ce que sont les violences faites aux femmes, leurs enjeux et leurs conséquences, de connaître certains éléments juridiques spécifiques et les structures ressources.

Sont donc abordés : les diverses formes de violences, l'état d'emprise, les conséquences physiques et psychiques, les éléments de repérage, les attitudes à adopter ainsi que des éléments d'accompagnement et orientation.

La méthode pédagogique est basée sur l'interactivité : il s'agit de favoriser au maximum l'expression des apprenantes et la réflexion collective en alternant des apports théoriques et pratiques.

Le 9 novembre et pour la 2eme année consécutive, nous sommes intervenues auprès de stagiaires préparant le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS Animation sociale) de l'Association Boulevard des Potes. Nous avons présenté les missions de la MDF et partagé avec les futurs animateurs et animatrices notre expérience de terrain pour la partie accueils « tout terrain » , ainsi que pour la partie « accueils violences », deux salariées de la MDF y étaient présentes.

Le 28 novembre, les salariées du pôle Accueil Violences ont délivré une intervention aux étudiant-es aide-soignant-es à l'institut de formation Nightingale Bagatelle sur le thème des violences conjugales.

Accompagnement de stagiaire

Une élève de troisième du collège Paul Emile Victor de Branne a effectué son stage de 3^e à la Maison des Femmes. Elle a pu, tout au long de la semaine, observer le fonctionnement des diverses activités de la structure. La salariée coordinatrice de l'action contre les violences faites aux femmes a pu lui transmettre quelques éléments de sensibilisation autour de la question des violences faites aux femmes.



2. Des accueils et suivis spécifiques pour l'insertion des Femmes

Dans le cadre de notre mission d'accompagnement socioprofessionnel, nous avons accueilli, écouté, accompagné et orienté un nombre important de femmes, sur un accueil sur deux après-midis par semaine et sur une période de 7 mois pour l'année 2023.

112
Femmes
Au cours de
230
Accueils individuels
téléphoniques et/ou
physiques

En accord avec les principes d'analyse et d'action féministes nous proposons une approche par l'écoute solidaire, qui prend en compte toutes les préoccupations des femmes et le respect de leur choix.

Pour aboutir dans notre mission d'accompagnement, nous proposons deux modes d'accueil :

- **l'accueil individuel** personnalisé, avec ou sans rendez-vous, orienté vers l'insertion par la résolution des problématiques et la recherche d'emploi ou de formation.

- **l'accueil collectif, « informel »**, basé sur la convivialité du lieu, propice à la sociabilité. Ce mode d'accueil incite les femmes à aller plus avant dans leur parcours vers l'autonomie.

En 2023, nous avons adapté nos réponses et maintenu nos objectifs pour promouvoir :

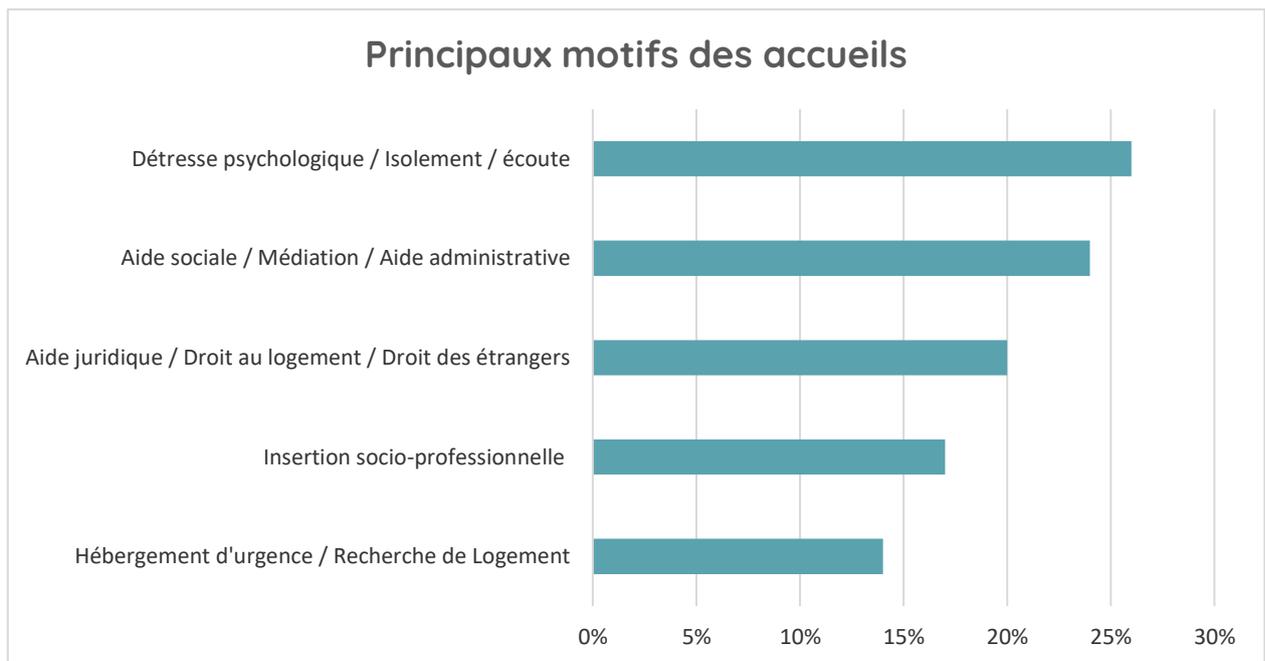
- **l'autonomie des femmes** dans sa dimension matérielle, professionnelle, économique, affective, intellectuelle, familiale, etc.
- **leur retour à la citoyenneté** par la lutte contre les discriminations, l'isolement et l'exclusion et l'information sur les droits.

La teneur des problématiques nous a incité à adapter nos modalités d'accueils.

Nous avons proposé un accueil pour la lutte contre l'isolement social à un nombre croissant de femmes pour ensuite les impliquer dans leur parcours vers l'accompagnement socioprofessionnel (accueils individuels personnalisés).

Conformément à notre charte, nous avons proposé une écoute basée sur **l'anonymat et la confidentialité pour que les femmes puissent aborder tous les sujets** (problèmes familiaux, d'endettement, de logement, isolement numérique...) et en particulier, ceux qui constituent un frein à leur parcours **vers l'autonomie**.

1. Les accueils individuels



a. Un accompagnement pour une population invisible vers la résolution des problématiques liées à la grande précarité.

Nous sommes encore cette année heurtées par la très forte augmentation du nombre de femmes en situation d'extrême précarité. Un grand nombre d'entre elles sont sans domicile fixe ou en recherche de logement consécutivement à un divorce, une séparation, la perte de leur emploi, une expulsion... Ces situations concernent des femmes seules ou avec enfants. Il s'agit parfois de femmes réfugiées.

La plupart de ces femmes n'ont pas été en capacité d'entreprendre des démarches auprès des services sociaux dédiés, aussi nous les mettons en relation, en première intention, avec les Maisons Départementales de la Solidarité et de l'insertion ou les Centre Communaux d'Action Sociales de secteur afin qu'elle puisse y être inscrites.

Afin de permettre aux femmes d'accéder à un hébergement d'urgence, nous sommes fréquemment amenées à solliciter le 115 mais ce service étant très souvent saturé, nous nous appuyons sur nos partenariats locaux et activons nos relais avec des associations partenaires, que sont, entre autres, la Fondation Abbé Pierre, la maison d'Elisabeth, mais aussi des structures alternatives comme le lieu Darwin, le collectif Bienvenue.

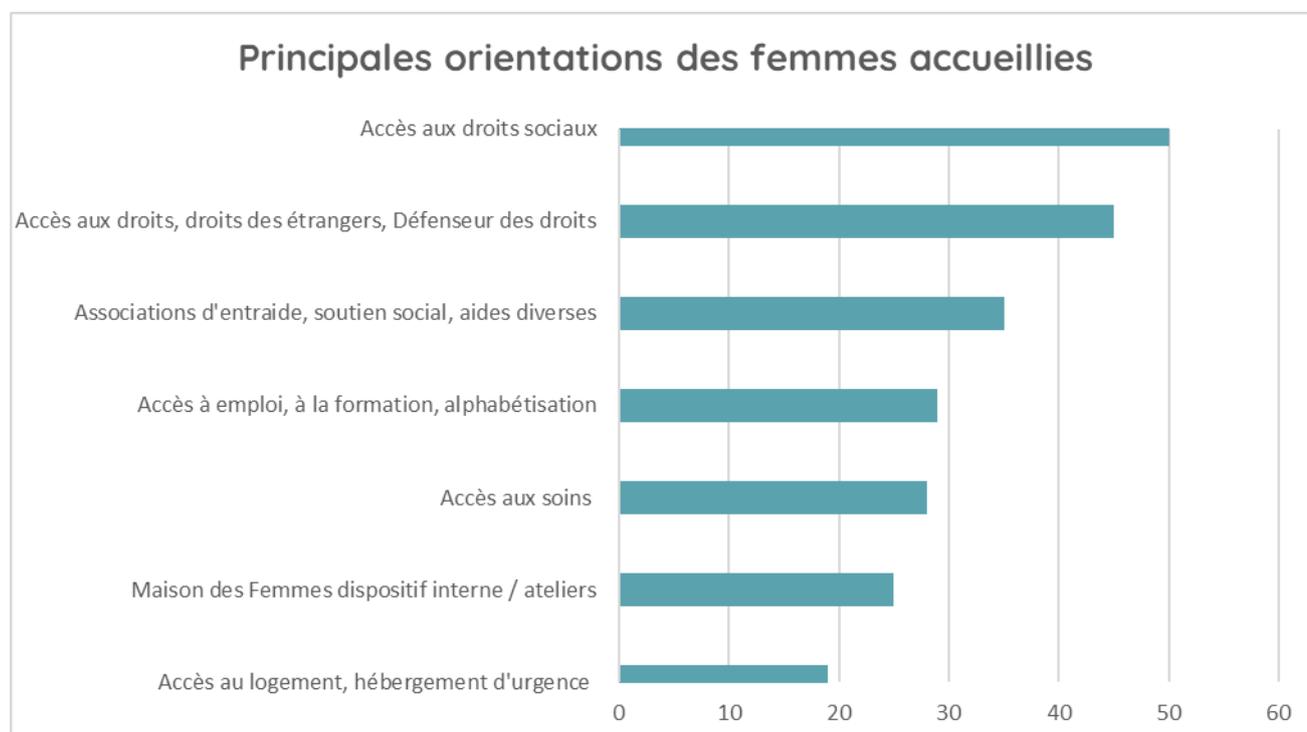
Même si ces dernières ne sont pas en mesure de proposer des hébergements pérennes, ces structures permettent, en fonction de leurs disponibilités, de palier l'extrême urgence et d'éviter aux femmes de dormir dans la rue.

Quelques femmes seules, avec des enfants âgés de moins de 3 ans ont aussi pu être prises en charge par le Département.

Un logement sécurisé est une condition préalable à la prise en charge et à l'accompagnement efficace des femmes. Aussi cette question est prépondérante dans notre accompagnement des femmes.

En 2023, nous avons régulièrement informé les femmes sur leurs droits au logement,

Une grande partie d'entre elles vit très en dessous du seuil de pauvreté ou n'ont parfois aucun revenu. Elles vivent par ailleurs dans un très grand isolement. Aussi, nous avons suivi plus régulièrement un noyau de femmes particulièrement vulnérables. Il s'agit de femmes ayant des problèmes de santé, parfois en difficultés administratives sur la question du séjour et de plus en plus d'entre elles sont des femmes seniors. Ces situations de très grande précarité nécessitent des suivis à moyen ou long terme car Il est primordial de maintenir un lien de proximité avec ces personnes. Nous avons été régulièrement sollicitées pour l'**accès et le maintien au logement**, et avons accompagné certaines d'entre elles pour effectuer la demande de logement social en ligne.



b. Le suivi administratif et social

En collaboration avec les partenaires sociaux nous accompagnons aussi ces femmes pour débloquer et améliorer leur situation, avancer avec elles vers la résolution de leurs problématiques sociales.

Une large proportion des demandes concerne l'accompagnement dans les démarches administratives : explication de courriers, de factures, de documents administratifs, aide à la constitution de documents et dossiers administratifs (demande de CMU, aide à la complémentaire santé, déclarations CAF et Pôle Emploi...), demandes de recours gracieux (CAF, MDPH, Pôle Emploi, Tribunal Administratif...).

Nous faisons aussi souvent office d'écrivain public pour des courriers destinés à des employeur-ses, la préfecture, aux services des Impôts, à des offices HLM, des gestionnaires locatifs, des huissiers, des banques, des assureur-ses, à la commission de surendettement. Ces accompagnements, ainsi que nos actions de médiation avec divers opérateurs et organismes (EDF, Gaz, téléphonie etc.), sont primordiaux. La médiation, l'appui d'une association fait, la plupart du temps, toute la différence.

Les femmes ont aussi été informées sur leurs droits (séparations, divorces, garde des enfants...) et orientées vers des structures spécialisées (Maison de la justice et du droit, permanence des barreaux., CIDFF...) ou un professionnel du droit si nécessaire.

En 2023, nous avons activé les réseaux pour répondre aux demandes immédiates des femmes vers l'accès aux soins, l'accès aux aides alimentaires, aux produits d'hygiène, aux vêtements, l'accès à une bagagerie et à une machine à laver... Nous travaillons en lien avec les partenaires que sont les services sociaux de quartier (MDSI), les associations de quartier spécialisées dans les aides matérielles pour les femmes les plus démunies (Médecin du Monde, Toutes à l'abri, halte de jour, bagagerie, secours populaire et catholique, resto du cœur ...).

c. Lutter contre la fracture numérique

La Maison des Femmes met à disposition un accès internet en accès libre. Nous accompagnons les femmes pour leurs démarches urgentes et les orientons ensuite vers des associations spécialisées dans l'accès numérique pour tous, comme, entre-autres, vers Emmaüs Connect, qui offre une possibilité de formation aux outils et facilite l'acquisition de matériel d'occasion à très bas prix, pour les personnes sans ressources.

d. Impliquer les femmes isolées

Afin de permettre aux femmes de reprendre confiance en elles, nous proposons un lieu convivial où elles peuvent exprimer leur potentiel : **l'enjeu, c'est le lien social, la solidarité, l'échange de savoirs et de savoir-faire**. Au-delà des moments de convivialité, nous proposons aussi des rendez-vous réguliers pour faire le point sur l'avancée des situations.

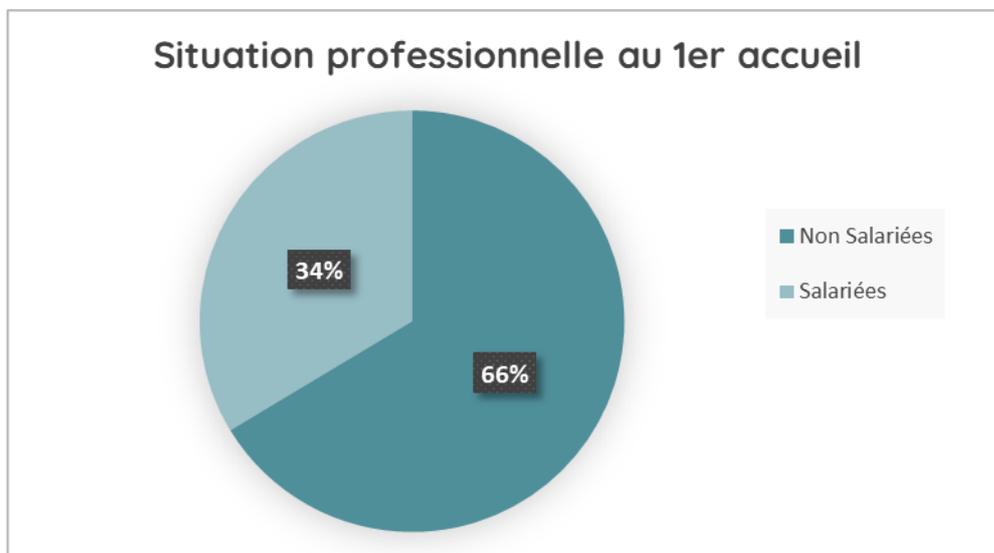
L'espace collectif est un lieu repère où les femmes isolées peuvent partager avec d'autres femmes. En 2022, nous avons mis à disposition de ces femmes, des boissons, des livres, des informations sur les programmations culturelles gratuites dans le département, sur la santé. Elles se sont entre-aïdées et écoutées et ont participé à des ateliers collectifs.

De même, pour enrayer les phénomènes de repli sur soi et d'exclusion générés par les violences, la convivialité de notre lieu est importante ainsi que les actions culturelles que nous mettons en place.

Les femmes confrontées à une grande détresse liée à l'isolement et à l'exclusion bénéficient de **notre dispositif interne pour la lutte contre l'exclusion** (ateliers hebdomadaires, invitation aux soirées, événements, échanges dans l'espace de convivialité avec un libre accès à Internet, aide rédactionnelle pour les démarches administratives etc.). Cette spécificité de la Maison des Femmes est particulièrement intéressante, elle permet qu'un lien se tisse dans une activité commune, dans une participation à un événement de création, entre les femmes, les replaçant en tant que sujets.

e. Accompagner l'accès à l'emploi ou à la formation professionnelle

L'implication durable des femmes vers l'emploi ou la formation est largement conditionnée par la résolution des problématiques évoquées tout au long des suivis. En effet, l'inscription dans un parcours d'insertion professionnelle suppose avant toute chose qu'un ensemble de freins soient levés.



Nous pouvons relever trois freins majeurs

- Les situations de handicap
- Les situations de grande précarité, l'errance
- L'illettrisme et / ou la méconnaissance de la langue

Les femmes que nous recevons pour ces entretiens spécifiques sont majoritairement à la recherche d'un emploi. La plupart d'entre elles n'ont pu accéder à aucune véritable formation. Nous suivons individuellement certaines femmes dans l'élaboration de leur projet professionnel. Outre un accès gratuit à un ordinateur pour mener à bien leurs recherches, nous leur donnons la possibilité d'imprimer les documents qui leur sont utiles.

Toutes les femmes accueillies se montrent très désireuses d'accéder à l'emploi et à l'autonomie financière, cependant les freins liés à la compréhension du langage à l'instabilité de leur situation sociale freine leur accès à l'emploi. En fonction des situations, elles peuvent être orientées vers des associations spécialisées dans la **lutte contre l'illettrisme ou le Français langue étrangère** (ASTI, Promo Femmes, centre social Bordeaux Nord et centre social du grand parc...).

Un grand nombre de ses femmes sont en grande mésestime d'elle-même. Elles méconnaissent leurs ressources, leur potentiel et leurs compétences mobilisables ...

Notre projet vise à favoriser l'insertion des femmes les plus éloignées de l'emploi en nous appuyant sur le réseau local des acteurs de l'économie sociale et solidaire (rencontres, échanges, réflexions, informations...) en proposant des ouvertures sur les métiers et sur l'orientation vers les dispositifs locaux sectorisés existants. Une grande partie d'entre elles ne maîtrisent pas les outils et les codes pour une recherche d'emploi efficace et sont souvent insuffisamment accompagnées ou ne savent pas qu'elles peuvent solliciter d'autres acteurs de l'emploi. Aussi, nous les orientons vers des partenaires associatifs ou institutionnels spécialisés (CIDFF, Pôle Emploi, Mission Locale, la cravate solidaire, etc...).

Toutefois, en amont, l'implication durable des femmes vers l'emploi ou la formation est largement conditionnée par la résolution des problématiques évoquées tout au long des suivis.

Parce qu'il est aussi important pour elles de pouvoir « souffler » nous orientons les femmes qui le souhaitent vers des activités loisirs, dont les ateliers proposés par la Maison des Femmes auxquels elles sont systématiquement invitées.

2. L'espace collectif : une maison ouverte à toutes les femmes pour lutter contre l'isolement

Nous proposons aux femmes un lieu convivial, informel où elles peuvent exprimer leur potentiel. La configuration de notre local favorise les liens entre les femmes. Elles peuvent s'exprimer, communiquer, partager.

Nous maintenons un accès libre au local de l'association pour permettre aux femmes :

- D'avoir un moment de répit (exclusion, invalidité, sans domicile fixe...)
- D'avoir un contact social et de recréer du lien,
- De faciliter les échanges entre les femmes,
- De stimuler leur implication grâce au groupe (échanges/solidarités)
- De reprendre confiance en elles par la restauration de l'image de soi (elles ont souvent subi discriminations, chômage, isolement, violences...).
- De s'impliquer durablement dans leurs choix

L'accès libre au local de l'association est important car les femmes peuvent « récupérer » le temps d'un café ou d'un thé, de lire le journal, s'informer sur les dispositifs et/ou utiliser le poste informatique, tout en ayant un lien avec d'autres femmes.

Action 2



L'accompagnement culturel

1. Les ateliers de la Maison des Femmes

Une commission culture se réunit le 1er jeudi de chaque mois à la Maison des Femmes pour discuter, être force de propositions et mettre en place des activités et projets. Cette commission est composée de bénévoles et de salariées de la MdF.

a. Les ateliers hebdomadaires

Atelier arts plastiques

Le lundi de 14h00 à 17h00 animé par une plasticienne, bénévole artiste et humaniste : "L'atelier se veut un lieu d'accueil, d'hospitalité, d'écoute, de détente, d'accompagnement/encouragement, d'expressions, d'échanges, de partages de pratiques artistiques. Bref un lieu de vie et de rencontres et de (re)découvertes de soi, des autres, des œuvres. Cet atelier invite les participantes à regarder autrement, à s'étonner. L'atelier s'élabore en même temps qu'il se vit.

La Maison des Femmes met à disposition le matériel de dessin, de peinture. Annie la plasticienne anime cet atelier en partageant ses connaissances, sa pratique et sa bonne humeur.

Si les participantes sont d'accord, quelques-unes de leurs œuvres seront exposées collectivement lors d'un événement spécifique en.

Cet atelier peut être aussi le prétexte pour organiser ensemble la visite d'expositions du moment, de lieux emblématiques propices à la création.

Atelier relaxation

Le jeudi de 16h30 à 17h30

Un cours de bien-être qui comporte une série d'exercices debout puis au sol, sur un tapis avec des mouvements d'assouplissement, coordination, gainage, avec conscience d'une respiration adaptée sur une musique de fond.

La séance se termine par une séance de relaxation.

Monique mène cet atelier depuis de nombreuses années. Elle a fidélisé un public « femme senior » très régulier.

b. Des ateliers ponctuels à la Maison des Femmes

A la faveur d'une exposition, les artistes font partager leur savoir-faire dans des ateliers de créations artistiques, peintures, Bandes Dessinées, marionnettes...

Le 3 février 2023 Atelier céramique de l'atelier d'Aurore

Avec une dizaine de participants (sur inscription) qui ont pu réaliser des objets avec les conseils de cette professionnelle.

Le 26 octobre 2023 Atelier d'écriture

Lors du vernissage de l'exposition Traits-Portraits le 14 octobre, l'autrice a présenté les tableaux sous forme de lecture théâtralisée de correspondances entre les différent-es personnages des tableaux. Pour poursuivre cette expérience de correspondance, elle a animé un atelier d'écriture, toujours avec le support des personnalités des tableaux.

Des ateliers relaxation ponctuels :

Atelier stretching

Véronique nous propose quatre fois dans l'année, des ateliers « découverte » de **stretching** (étirements, mobilité articulaire, yoga, pilates, respirations et relaxation). C'est un moment de détente et d'assouplissement, en douceur, visant à apporter bien-être physique et mental aux participantes.

« Dans ces ateliers, le cadre proposé permet à l'énergie du groupe de circuler dans le sens de l'écoute et de la reconnexion à son propre rythme intérieur, favorisant une détente profonde du corps et de l'esprit »

Les vendredi 17 et 24 novembre, 8 et 22 décembre Atelier self défense

Débora que nous avons déjà fait intervenir dans le cadre des vendredis de la MDF, revient avec des vendredis matin axés sur une pratique de self défense. Deborah nous initie aux premiers gestes d'autodéfense. Elle répond à une demande très forte de nos publics. A chaque séance de 2h, 6 femmes ont pu participer à l'atelier.

Le samedi 25 novembre Atelier danse d'Annette Coquet

Annette Coquet, chorégraphe, a proposé une séance de danse improvisation / déambulation pour laisser exprimer son corps et ses émotions. Pour poursuivre cette expérience, une autre séance est prévue pour le mois de mars, mais cette fois-ci dans l'espace public. Une demande d'autorisation est en cours.

Les jeudis 30 novembre et 14 décembre Atelier Yoga Dynamique

Proposé par une bénévole, Sophie, professeure de yoga. Cet atelier a été réalisé deux fois et a permis une activité bien-être et dynamique pour les femmes qui le désirent.

Des arpentages :

L'arpentage est une méthode de lecture collective d'un livre, issue de l'éducation populaire. Lors d'un temps déterminé, les participantes se partagent un document écrit et chacune lit individuellement une courte partie de ce document. Ensuite, les participantes partagent aux autres membres du groupe le contenu de leur lecture.

Cette méthode est toujours encadrée et animée par Sandra, une bénévole de la MdF.

Le 14 janvier 2023 Lecture collaborative

Autour du livre : « L'ensauvagement du capital » de **Ludivine Bantigny**

« Je lis le mot « Ensauvagement » à longueur de journée, de colonnes, de slogans. Alors je reviens à Césaire qui décrivait l'Europe coloniale suçant comme un vampire le sang, les terres, les biens et la dignité même, ravalant l'humanité au rang amer des bêtes de somme. Ensauvagement : ce mot n'est pas réservé au passé. Il peut désigner la prédation qui enrégimente le vivant dans la sombre loi du marché. Le capitalisme a toujours été ensauvagé : ses origines sont tachées de sang. »

Ce texte court et percutant est défendu par la bénévole qui anime l'atelier arpentage.

Le 18 février 2023 Arpentage

Autour du livre : « Les femmes aussi sont du voyage » de **Lucie Azéma**

Quand l'homme part, la femme attend son retour. Les femmes étant historiquement des êtres

captifs, le voyage est l'un des moyens les plus symboliques pour qu'elles s'affranchissent de leur condition : voyager est toujours pour la femme un acte fondateur ; c'est dire « je vais où je veux, je ne suis qu'à moi ». S'inspirant des histoires vraies de la littérature de voyage et de son expérience personnelle (dix ans d'arrivées et de départs), l'auteure évoque les territoires érotisés (comme le harem), dénonce la vision masculine de l'aventure et s'intéresse à la tension entre voyage et maternité. Lucie Azéma le constate : il faut être libre « de » voyager et être libre « pour » voyager. Les femmes aussi sont du voyage s'adresse aux femmes qui sont déjà parties et à celles qui n'oseraient pas encore.

Ce texte est défendu par une des bénévoles. Le choix s'est porté sur ce livre pour une volonté d'évasion et de voyager à travers l'écrit au vu du contexte politique chargé.

Le 15 avril 2023 Arpentage

Autour du livre : « Sororités » de **Chloe Delaume**

Longtemps laissé en sommeil, le concept de sororité a refait surface avec le mouvement #Metoo : être sœurs, c'est être, ensemble, plus fortes. Envisagée comme outil de pouvoir féminin, la sororité nous invite à repenser ce que signifie être une femme aujourd'hui, à questionner les rapports de domination et à imaginer le monde de demain. Sous forme de récits, fictions, textes réflexifs, poèmes et chansons, ce collectif, dirigé par la romancière Chloé Delaume, appelle à une solidarité qui ne nie pas les différences mais embrasse la diversité. Car c'est grâce à la sororité, véritable parole en acte, que la révolution féministe adviendra.

Le 20 mai 2023 Arpentage

Autour du livre « Une farouche liberté » d'**Annick Cojean et Gisèle Halimi**.

Gisèle Halimi : Soixante-dix ans de combats, d'engagement au service de la justice et de la cause des femmes. Et la volonté, aujourd'hui, de transmettre ce qui a construit cet activisme indéfectible, afin de dire aux nouvelles générations que l'injustice demeure, qu'elle est plus que jamais intolérable. Gisèle Halimi revient avec son amie, **Annick Cojean**, qui partage ses convictions féministes, sur certains épisodes marquants de son parcours rebelle pour retracer ce qui a fait un destin.

Un texte aimé par une des bénévoles : le livre se décline sous la forme d'une conversation autour d'un parcours d'engagement, celui de la grande avocate Gisèle Halimi.

Le 24 juin 2023 Arpentage

Autour du livre « Guns and Roses » de **Mathilde Larrère**

L'historienne **Mathilde Larrère** raconte avec érudition et humour l'histoire des objets, connus ou insolites, des luttes féministes. L'autrice de *Rage against the Machisme* poursuit son exploration des luttes féministes depuis la Révolution française et nous en propose une histoire matérielle, une histoire par les objets du quotidien.

Livre coup de cœur de l'association. En effet, il a été mis en avant en « livre du mois » dans la newsletter et au local, il y a eu un arpentage de celui-ci et une rencontre avec l'autrice est à venir.

Le 22 juillet 2023 Arpentage

Autour du livre « Veille fille » de **Marie Kock**

On la dit laide, revêche, frigide, avare, aigrie, ennuyeuse et ennuyée. On l'imagine avec ses chats, ses pelotes de laine et sa solitude. Parce qu'elle n'a pas eu la chance de trouver un mari ou de faire des enfants, la vieille fille représente un échec. Elle est celle qui n'a pas joué ou qui a perdu au jeu de l'amour. Elle est ce que l'on ne souhaite pas aux jeunes filles de devenir, une image épouvantail.

Pourtant, la vieille fille a-t-elle vraiment un destin aussi peu enviable ? Lui a-t-on d'ailleurs demandé son avis ? Et si la vieille fille ne racontait finalement pas tant sa propre condition qu'elle ne tendait un miroir à celles qui ont eu la chance de ne pas connaître ce sort honteux ? Si elle était plutôt celle qui échappe aux carcans, à la surveillance, aux loyautés et aux alliances impossibles à défaire, à l'espace et au temps constamment partagés ?

Un sujet de société que voulaient partager les bénévoles avec ce livre accessible par son écriture.

Le 9 septembre 2023 Arpentage

Autour du livre « Lettres de Kirghisie » de **Silvano Agosti**

« Lettres de Kirghisie », récit épistolaire à mi-chemin entre « reportage » et texte utopique, décrivent le fonctionnement d'un pays dans lequel « on tente de placer les désirs et les nécessités des êtres humains au premier rang »

Liberté de l'être humain et au bonheur de l'être ensemble, à travers des questionnements sur les rapports de pouvoir, le sens des institutions, la place du travail, les nouvelles dynamiques collectives. Comme vivre seul avec tous ?

Le 24 octobre 2023 Arpentage

Autour du livre « Petit éloge de la médiocrité » de **Guillaume Meurice**

Pour Guillaume Meurice, ardent défenseur du 10/20, du « peut mieux faire », du « bof bof », la médiocrité est non seulement un mode de vie, mais aussi un formidable facteur d'émancipation. Elle autorise l'action sans la pression du résultat, pour le simple plaisir de se mettre en mouvement, pour la beauté du geste. Il faut la revendiquer en tant que résistance politique, car elle porte en elle le refus de la hiérarchie, de la compétition et du catéchisme capitaliste. À la fois manifeste en faveur de la contre-performance et anti-manuel de développement personnel, ce Petit éloge nous invite à accepter avec sérénité notre médiocrité. Décomplexant !

Le 11 novembre Arpentage

Autour du livre « *Les mots pour combattre le sexisme* » (éditions Syros), un guide pratique pour combattre le sexisme au quotidien.

Le 9 décembre Arpentage

Autour du livre « *Les grandes oubliées* » de Titiou Lecoq, un livre qui remet en avant l'histoire de femmes oubliées et leur impact dans l'Histoire : Un cheminement dans notre histoire collective.

c. Les vendredis de la MDF

Sur des envies et des souhaits de notre public, nous avons mis en place, depuis bientôt quatre ans, les vendredis de la MDF. Dans ce cadre nous faisons intervenir des personnes extérieures et compétentes dans certains domaines tels que le sport, des activités artistiques et artisanales, de l'estime de soi, en proposant des initiations ou de la sensibilisation autour de certaines pratiques, sous forme de petits ateliers de 3h, le vendredi après-midi, une à deux fois par mois. Ces ateliers qui sont également des temps de rencontres et d'échanges pour les femmes, sont systématiquement accompagnés de thé, café, jus de fruit et gâteaux. C'est un moment convivial garanti.

Vendredi 14 avril : Atelier-découverte : Street Art Plants avec Gisèle de JardRecup
«Adoptons des plantes de la rue»

"On peut planter n'importe où mais pas n'importe comment"
Gisèle élabore avec un groupe de **8 femmes**, un petit jardin d'appartement ou de balcon avec du petits matériels, (caissettes, terreaux, des plants de fleurs et de plantes vertes et ou sauvages que Gisèle a récupéré ou cultivé).

Les femmes repartent avec leur petite jardinière de plantes et de fleurs.

Vendredi 28 avril : Atelier Cocooning avec Jessica

"Un instant Cocooning pour prendre soin de soi le temps d'un atelier ». Jessica, esthéticienne que nous aimons faire intervenir plusieurs fois par an, donne des conseils pour prendre soin de son visage à moindre coup avec des produits naturels. C'est un moment de détente et d'échange entre les femmes. Jessica leur apprend également des mouvements d'automassage, sans oublier la partie mise en beauté (maquillage) pour apprendre à « valoriser sa beauté naturelle » **10 femmes** y ont participé et sont repartis avec une trousse de produits cosmétiques (produits offerts par des commerçants).

Vendredi 12 mai : Atelier de boxe et pilates avec Débora

Débora PRADO QUIDU est une éducatrice sportive. Durant plus de 25 ans, elle a pu évoluer dans la pratique du sport de combat, en intégrant notamment la sélection brésilienne de Boxe Olympique et la sélection brésilienne de Kick Boxing

Deborah a initié un groupe **de 8 femmes** à la pratique du Pilates et de la boxe, un mélange de relaxation et de sport de combat.

« Je m'entraîne pour bien vieillir. Pour être indépendante le plus longtemps possible ! Je vais partager tout cela avec mes sœurs qui ont besoin d'aide ! » Deborah Prado Quidu

Vendredi 9 juin : Atelier couture main avec Vero « Petite débrouillardise en couture.»

Comment réparer chez soi avec un petit nécessaire de couture, pour des reprises diverses sur ses vêtements et linges de maison.

8 femmes sont réparties avec un kit couture.

Vendredi 13 octobre : Atelier cocooning avec Jessica

Comme au mois d'avril, Jessica est revenue nous faire un atelier cocooning, **10 femmes** y ont participé dont des nouvelles « arrivantes ».

Vendredi 17 octobre Atelier Cyanotypie (reporté à 2024)

Vendredi 24 novembre Rencontre musicale avec TARANE DELAVARI, artiste iranienne

Tarane était en résidence au Rocher de Palmer, et nous avons bénéficié d'un partenariat avec Musique du monde (la direction artistique du Rocher). Tarane est une joueuse de Daf (un instrument de percussion traditionnel Iranien). Ce vendredi de la MDF spécial a permis de recevoir 20 femmes qui ont écouté, échangé avec Tarane sur sa vie d'artiste en Iran.

Vendredi 1 décembre Atelier Broderie de Tenango : un art qui brode la beauté du Mexique

Gisela a fait découvrir à 8 femmes la broderie Tenango. Cette pratique trouve ses origines dans la broderie Otomi typique de l'État d'Hidalgo dont les motifs honorent la communauté et ses événements ou traditions les plus importants, tels que la récolte, les semailles ou la naissance « *À travers les fils, nous découvrons la culture du Mexique. Au cours de cet atelier, nous explorons la technique de broderie mexicaine appelée Tenango. Nous partageons des informations sur l'histoire et la signification de cette broderie. Dans le but de valoriser le savoir-faire des artisans mexicains.* » - Gisela

À la fin de l'atelier, les participantes apprennent la technique de broderie mexicaine Tenango et brodent une pièce inspirée des dessins de cet artisanat textile.

Vendredi 15 décembre Atelier Danse et Estime de soi par Claire Rochange.

Claire, danseuse professionnelle, a mené un atelier de relaxation et danse contemporaine avec 6 femmes, dans notre local qui, malheureusement ne peut recevoir plus de personne pour ce type de pratique.

2. Des vernissages, des expositions, des performances

L'expression féminine étant peu favorisée et les conditions dans les galeries classiques souvent dissuasives pour beaucoup de femmes, nous ouvrons donc notre local, gratuitement, aux expositions d'artistes femmes.

Valoriser le travail des femmes créatrices leur permet de se révéler, et même parfois de reprendre pied dans leur vie personnelle et sociale. Exposer est une manière de développer un réseau social.

Les « rencontres-vernissage » sont donc un moyen de faire connaître les artistes et leur travail et également de permettre des échanges.

Du 3 janvier au 31 janvier 2023 Exposition de COCO N'KEL.

Alias Corinne Charbonel, vernissage le 9 janvier. Exposition de peintures personnelles.
« Je vous accueille avec plaisir aux portes de mon Eden et vous accompagne volontiers aux détours des espaces créés. Laissez-vous porter par les ambiances ressenties. Bonne promenade »

Du 1er février au 19 février 2023 Exposition photographique « Féminicides et lutte des Femmes » de Lila Maka

« A vous mes sœurs qui n'ont pas survécu, vos yeux couleur d'hématome se sont vitrifiés. Enveloppés d'un linceul blanc, ils ne rouvriront plus. Il t'a noyée, brûlée vive, poignardée, étranglée, défenestrée, battue à mort, décapitée, lapidée, abattue par bal, étouffée... Parce que tu es une femme. Parce que tu es Sa femme. Ton ventre sera sien, parfois coffre à grossesses sinon réservoir à désirs, le travail de tes mains deviendra sien, tu y perdras ton nom et même ta vie. (Sur)vivantes et libres, nous n'oublierons pas vos noms et nous les scanderons comme slogans de nos luttes acharnées. »

Du 20 février au 5 mars 2023 Exposition photographique « Encore heureuses » de Clothilde Grandguillot

15 portraits de femmes réelles, présentes, vivantes, « guérillères », de tous âges, origines, situations sociales mais toutes porteuses du VIH. Accompagnées par le Réseau Santé social de Marseille Sud : RMS. Elles posent pour une séance photo en écho **avec la représentation qu'elles souhaitent donner d'elle-même.**

Portraits photo réalisés par **Clotilde Grandguillot** et accompagnés de récits singuliers et poignants de ces femmes face au Sida et aux regards des autres. Mettre en lumière les mots, mettre en lumière les peaux

Cette exposition était en partenariat avec le projet Bordeaux Ville sans Sida.

Du 6 au 31 mars 2023 Exposition « Guerrières » de Clémentine Aubry

Dans le cadre de l'appel à projet de la ville de Bordeaux pour le mois des fiertés, **Clémentine Aubry** expose ses linogravures. Guerrières est une série de gravures en hommage à la puissance du corps féminin. Après la lecture des « Guérillères » de Monique Wittig, l'artiste découvre un autre univers du féminisme et du féminin, peuplé de femmes puissantes, indépendantes et intimement reliées au spirituel et à la nature. Ces corps, ces extraits de corps sont ceux de corps de femmes, de guerrières, qui chaque jour doivent lutter avec le regard que l'on porte sur leur corps, devenu objet public et réifié. Elle se battent pour se libérer du poids du « mythe féminin » et se réapproprier leur propre mythologie, en même temps que leurs corps. Ce processus passe par une déconstruction, une mise en perspectives. Comme l'artiste, qui s'est entourée de modèles vivants pour déconstruire l'image mentale du corps parfait qui lui était imposé par les réseaux sociaux et les magazines. Ces femmes sont des nouvelles représentations. Des amazones affranchies du carcan patriarcal, en paix avec leurs représentations, pour un règne du féminin au plurielles. Le choix de la gravure est en adéquation avec le processus : déconstruire ce que l'on croit savoir, travailler en négatif, penser les choses autrement, convoquer une énergie brute, épurée, une ligne simplifiée pour une esthétique de guerrière.

Vernissage le 8 mars avec la performance « Hécatombe » sur les féminicides. La performeuse, Clémentine Aubry a égrené les prénoms de chaque femme tuée pour lever leur invisibilité et leur redonner une voix.

Du 2 au 20 avril 2023 Exposition « Thérapies » de Coline Bonnie

Vernissage le 5 avril. Coline Bonnie expose ses œuvres. Ce sont des peintures personnelles qui ont permis à l'artiste de dépasser les traumatismes de son propre parcours. C'est pour ça qu'elle a intitulé cette exposition Thérapies. Ensuite, il faut noter que c'est la première fois qu'elle exposait et que son travail était montré et reconnu.

Du 3 au 31 mai 2023 Exposition « Du combat féministe à la lutte sociale » de Lydia MK

Vernissage le 5 mai. Lydia MK expose ses œuvres : photos en noir et blanc de manifestations féministes.

Cette exposition nous semblait importante au vu du contexte politique actuel (manifestations pour les retraites). Cette exposition a permis de faire le tout premier tirage de ces photos et de permettre à l'artiste d'exposer pour la première fois.

Du 5 juin au 30 juin 2023 Exposition « Voyage dans la matière » de Christine Vasseur

Vernissage le 9 juin. Christine Vasseur expose ces toiles

L'artiste expose son cabinet de curiosités ! Rencontre et échange avec l'artiste dans le cadre de l'ouverture de la Maison des Femmes tout un week-end à l'automne 2022.

Du 5 juillet au 10 octobre 2023 Exposition de l'atelier d'arts plastiques de la Maison des Femmes

Tous les ans, pendant l'été, les participantes peuvent exposer leur travail de plusieurs mois. C'est une manière de valoriser leur présence et leur travail à l'association : le travail singulier d'un groupe de femmes. A noter que l'atelier d'arts plastiques a lieu tous les lundis (avant, le rdv était bimensuel).

Le 17 septembre 2023 Portes ouvertes à la Maison des Femmes dans le cadre des journées du Patrimoine

Projection du film sur les 20 ans de la MDF, des micros-trottoirs, exposition d'affiches sur nos événements passés la pause en transats, goûter sympa. Belle journée qui a donné une visibilité à la MDF.

Une trentaine de personnes accueillies. L'événement était inscrit dans le programme officiel de la ville de Bordeaux. Cette après-midi a permis de rencontrer plusieurs bénévoles qui souhaitent participer à l'activité de l'association.

Du 14 octobre au 10 novembre 2023 Exposition des dessins de Laure Julian-Dallet

Vernissage et lecture théâtralisée le 14 octobre « Traits-portraits ; lettres à Jeanine », dessins de Laure Julian-Dallet, textes de Dominique Garras.

Exposition de portraits de grande taille, réalisés au crayon. Certains sont en couleur (utilisation des 3 couleurs primaires uniquement). Le vernissage a été l'occasion d'une lecture théâtralisée de l'autrice du livre en lien avec ces portraits, édité à La cause du poulailler. Cette exposition a aussi permis la mise en place d'un atelier d'écriture le jeudi 26/10 animé par Dominique Garras (l'autrice du livre).

Le vendredi 24 novembre Lecture théâtralisée

Dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, lecture théâtralisée des textes FERITE A MORTE / BLESSÉES À MORT de Serena DANDINI, traduits par Carmela MALZONE, professeure à l'université de Bordeaux. Lecture animée par des bénévoles et deux étudiantes de l'IRTS, en stage à l'association à ce moment-là. Ces textes racontent les vies de femmes victimes de féminicides. Ces lignes bouleversantes et puissantes ont notamment résonné en nous en cette veille du 25 novembre.

A partir du 2 décembre Exposition de Scillia et Corinne Landreau

Deux artistes de l'atelier arts plastiques de l'association, Scillia et Corinne Landreau, ont exposé dans les locaux de la MdF de décembre 2023 à janvier 2024. Vernissage le 6 décembre et mise en lumière de l'atelier arts plastiques.

3. Des événements en collaboration avec plusieurs partenaires

La Maison des Femmes est fréquemment sollicitée par son réseau de partenaire, en particulier pour l'organisation d'événements en lien avec la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

Le 9 février 2023 Visite guidée au musée des Beaux-Arts « Les femmes sortent de leur réserve »

Dans le prolongement de l'exposition des œuvres de Rosa Bonheur, le musée des Beaux-Arts a souhaité rendre hommage aux femmes artistes en sortant de ses réserves les œuvres de près de 80 femmes artistes. Pour la majorité d'entre elles, ces œuvres quittent pour la première fois l'obscurité des réserves du musée où elles sont conservées pour un accrochage à la lumière des cimaises d'une salle d'exposition.

Le 3 mars 2023 Atelier-débat « Bordeaux ville sans sida »

Discussion autour des nouveaux risques, nouvelles pratiques de prévention pré et post rapport à risques, lieux de dépistage, avancées thérapeutiques.

Le 8 mars 2023 Projection de « Todas por una » au cinéma Jean Eustache à Pessac

Invitation de Cinéreseaux du cinéma Jean Eustache.

Projection de « **Todas por una** », documentaire franco-brésilien à partir de l'intervention **d'Ariane Mnouchkine** au Brésil avec une troupe de théâtre à propos de la pièce (passée au TNBA !) « *As comadres* ». Deux bénévoles représentaient la Maison des Femmes pour le débat qui suivait le film.

Le 10 mars 2023 Lecture théâtralisée « Femmes pacifistes et féministes 1914-1920 »

Autour du 8 mars, lecture-débat organisée par le groupe de lecture de la Maison des Femmes Flora Tristan à la médiathèque de Mérignac. Une lecture à 14h avec un groupe de lycéen-nes, une seconde à 19h avec un public d'adultes.

Partant de la sollicitation de l'équipe de la médiathèque souhaitant organiser une initiative dans le cadre du 8 mars, journée internationale pour les droits des femmes, l'idée a été avancée de marquer le contexte de la guerre en Ukraine en partageant les déclarations et articles de féministes qui, en 1917, luttaient pour l'obtention du droit de vote des femmes et se sont engagées pour la paix, certaines aux côtés de Jaurès. L'incroyable actualité de leurs écrits résonne aujourd'hui.

Le 11 mars 2023 dans le cadre du festival WOW (du 9 au 12 mars 2023), Halle des Douves

Lecture théâtralisée « Femmes féministes pacifistes 1914-1920 »

L'association a également affiché d'anciennes affiches d'événements culturelles sur place.

Le 24 mars 2023, participation à une rencontre organisée à Hendaye par un collectif féministe dans le cadre d'un projet de mise en place d'une MdF en Pays basque.

Le 1^{er} avril 2023 Accueil de la consultation pour une Maison des esclaves contre les esclavages

Avec l'association Mémoires et partage, interview sur les motivations de notre participation à cette action, notamment sur les formes d'esclavagisme « moderne » des femmes en migration. Interview reprise dans un court métrage sur cette consultation citoyenne.

Le 15 juillet 2023 Enregistrement de témoignages dans le cadre d'un film documentaire sur les violences conjugales

La Maison des Femmes est mise à la disposition de Monsieur Ouedraogo, pour l'enregistrement de témoignages dans le cadre d'un film documentaire sur les violences conjugales.

Le 21 septembre 2023 Concert solidaire à l'Opéra de la ville de Bordeaux

Accompagnement de bénéficiaires de la Maison des Femmes à un concert solidaire. Un partenariat est en cours entre la Maison des Femmes et l'Opéra de la ville de Bordeaux

Parcours Opéra

Nous avons établi un partenariat avec l'Opéra de Bordeaux dans le but de permettre l'accès à la culture à tous les publics. Des femmes de l'association ont ainsi pu se rendre à l'Opéra voir le ballet Gisèle. Elles ont également pu visiter le lieu et les coulisses et profiter d'un cours de danse de la part d'une danseuse du spectacle avant celui-ci.

Ce parcours continuera en 2024 et c'est une très belle expérience pour les femmes de la Maison des Femmes.

Accueil de stagiaire :

Nous avons accueilli une étudiante de l'université Bordeaux Montaigne **en Master 1 : pratique artistique et action sociale** se déroulant sur un mois. L'étudiante a observé et participé aux ateliers d'arts plastiques du lundi. Elle a suivi les réunions de préparation des activités mises en place afin de comprendre les besoins mais aussi les blocages des participantes, stimuler la participation active, les expériences avec des matériaux nouveaux.

4. Communication sur les droits des femmes afin de lutter contre les discriminations

a. Droits et Santé

En 2023, nous avons continué à mettre à disposition dans notre local et lors d'interventions extérieures des supports d'informations et de prévention (y compris des préservatifs masculins et féminins). Les femmes ont eu accès à ces informations soit par le biais d'outils spécialisés : plaquettes, affiches... soit en accès libre dans le local, soit par une information orale lors d'entretiens personnalisés.

Nous sommes sollicitées par des commerçants et des équipes organisant des journées d'activité, qui nous interrogent sur nos activités. C'est l'occasion de discussions de sensibilisation sur les violences envers les femmes, au détour desquelles l'idée que nous soumettons, de poser sur la porte intérieure des toilettes de femmes une affiche discrète d'information de numéros à appeler en cas de violences subies, est une idée souvent retenue et concrétisée.

Nous avons relayé les campagnes de la Fédération Nationale Solidarité Femmes. Nous sommes aussi impliquées dans les mobilisations locales.

Nous diffusons une lettre mensuelle. Cet outil nous permet d'informer les adhérent-es et les partenaires des actualités de la MDF, des événements à venir, mais également de relayer les informations de nos partenaires locaux ou du réseau de la FNSF.

En outre, en 2023, la MdF a créé sa page Instagram @lamaisondesfemmesdebordeaux qui nous permet de communiquer sur ce nouveau support.

Le 3 mars 2023 Atelier « Actualités des dépistage et prévention en Aquitaine »

A l'occasion de l'exposition photographique de témoignages de 15 femmes porteuses de VIH, portée par le pôle Santé social de Marseille Sud : RMS, nous avons organisé avec l'association Bordeaux sans Sida un atelier sur les préventions et dépistages Sida et maladies sexuellement transmissibles. Un

moment pour mettre à jour nos connaissances sur les nouvelles pratiques, d'en parler avec les femmes. Occasion pour certaines aussi de parler de leur militantisme et des difficultés dans leur pays d'origine.

b. Lutte contre les discriminations

Nous continuons notre participation au Conseil d'administration du Girofard et ce depuis sa création.

Nous participons aux commissions LGBTQI+ « accès aux droits » de la mairie de Bordeaux. Ces commissions nous permettent de mieux connaître les associations qui travaillent sur ces problématiques, de mettre en commun les difficultés rencontrées, d'envisager des solutions communes. Elles permettent aussi de consolider les contacts avec les divers acteurs institutionnels chargés de ces dossiers.

Dans le cadre de l'appel à projet de la mairie pour le mois des fiertés, nous avons proposé le projet

Monique Wittig : 20 ans après ? :

Le 8 mars 2023 vernissage de l'exposition de Clémentine Aubry : gravures inspirées du livre de Monique Wittig « Les Guérillères »

Le même jour, performance de Clémentine Aubry « Hécatombes »

Le 22 mai 2023 conférence-débat avec la journaliste Emilie Notéris, autrice d'une biographie sur Monique Wittig

Atelier sur Wittig avec Emilie Notéris en décembre.

Nous participons également à la commission Femmes de la mairie de Bordeaux et à divers groupes de travail comme celui du risque prostitutionnel chez les jeunes.

Formation le 18 novembre avec l'aide du FNDVA : MIGRATION ET MATERNITE : "accoucher en France c'est pas pareil"

Accoucher en France ce n'est pas pareil : ce sont des paroles de femmes migrantes que nous avons souvent entendues dans nos accueils. Ces paroles mettent en exergue la vulnérabilité induite par l'exil lors d'un moment clé de la vie d'une femme. Dans cette optique nous avons partagé l'expérience de deux professionnelles qui accueillent ces femmes afin d'avoir des outils d'analyse pour comprendre les situations rencontrées dans nos activités associatives.

c. Accueil de stagiaires

Une élève de troisième au collège Paul Emile Victor de Branne, qui a fait son stage. Elle a pu tout au cours de la semaine suivre le fonctionnement des diverses activités de la structure. Elle a suivi les mobilisations sur le droit des Femmes dans notre structure.

Dans le cadre du PROJET « MISSION DE SERVICE » mis en place par le lycée ASSOMPTION SAINTE nous avons accueilli une élève du niveau de 1^{ère} générale et technologique de l'établissement scolaire qui vise mettre l'élève dans une situation agissante, proche de celui du bénévole participant à la vie de la structure, pour l'aider à mettre en lien son désir pour le monde de demain et sa capacité d'actions aujourd'hui. Elle nous a accompagné notamment dans la consultation citoyenne pour la création de la Maison contre les esclavages où la Maison des Femmes est intervenue pour souligner les problématiques d'esclavagisme moderne subi par les femmes en migration.

De septembre 2023 à janvier 2024, nous accueillions **trois étudiantes en deuxième année à l'IRTS** de Talence au sein de l'association pour leur projet tutoré. Elles doivent en effet réaliser un projet artistique et culturel et ont voulu en faire profiter l'association. Pour monter celui-ci, les étudiantes viennent en observation pendant les ateliers, les réunions des commissions bénévoles et parfois pendant les permanences pour comprendre le public et donc les femmes reçues à la Maison des Femmes afin de pouvoir leur proposer un atelier qui leur corresponde.

Elles ont participé à la lecture théâtralisée du 24 novembre autour des textes témoignages de violences faites aux femmes.

Elles ont mis en place un atelier lors de l'après-midi "Mère Noël" que nous fêtons tous les ans à la Maison des Femmes de manière convivial, cette année **le samedi 16 décembre**. L'atelier consistait en la création collaborative de toiles et à la fabrication d'un sapin calendrier de l'avent en bois, que nous pourrions réutiliser les années à venir. La fin d'après-midi et soirée s'est poursuivie autour de collations préparées par chacune et sur fond de musique.

Action 3 :

Partager des savoirs et des cultures

1. Un centre de documentation sur les droits des femmes et le féminisme

La Maison des Femmes reste un lieu de ressources, d'échange de savoirs et de sensibilisation autour des questions qui touchent aux droits des femmes et au féminisme. Notre documentation est spécifique des problématiques liées aux droits des femmes et c'est pourquoi, même si elle n'est pas aussi étoffée que nous le voudrions, elle reste attractive pour des associations, des structures d'interventions sociales, des enseignant-es, des étudiant.e.s, des élèves de collèges ou de lycées, des groupes de travail, qui nous sollicitent de manière ponctuelle ou régulière.

Cette spécificité nous permet garder des liens avec des étudiant-es, chercheur-ses et de travailler conjointement sur des travaux de sensibilisation. Notre documentation, tout comme l'expertise des salariées et des membres du conseil d'administration permet d'accompagner différentes demandes. Nous avons à disposition des livres, des ouvrages et des études sur diverses problématiques femmes (sexualité, violence, immigration...), ainsi qu'une vidéothèque sur la question des femmes. Il est à noter que notre fond possède des documents difficilement accessibles ailleurs (et parfois même introuvables). Des rapports d'étudiantes alimentent également notre centre de documentation.

Dans le cadre de notre Université Populaire du Féminisme, nous alimentons aussi notre fonds documentaire de livres ou revues écrits par les intervenant-es des conférences et ou se rapportant aux thèmes abordés dans nos débats.

a. Les permanences d'autres associations à la Maison des Femmes

Nous accueillons de manière régulière et/ou ponctuelle, et à titre gracieux, des associations afin de faciliter leur fonctionnement :

- EN PARLER : association qui intervient dans l'accompagnement des femmes victimes de violences sexuelles, de la prise de parole au dépôt de plainte. Elles se retrouvent dans notre local 4 fois par mois en soirée ou en week-end.
- Les Femmes du Congo-Brazzaville se réunissaient à la MDF mais cette association a du mal à se réunir en présentiel suite au confinement.

b. Échanges à l'international

Le partenariat, engagé en 2015, est poursuivi avec le musée de la Femme (El Museo de la Mujer) de Buenos Aires, et l'université du Sud de Buenos Aires, Tandil, à travers des recherches sur Gabriela Coni et la réécriture de sa biographie en direction du grand public.

Nous portons une attention particulière aux actualités internationales en suivant les actualités diffusées par la Marche Mondiale des Femmes et en relayant ces informations sur notre site Web ou notre page Facebook.

Bien-sûr cette année nous avons suivi, relayé et participé aux actions de soutien pour la défense de l'avortement notamment aux USA.

Nous avons soutenu les actions menées par les Femmes Afghanes réfugiées à Bordeaux :

manifestations, expositions et films d'artistes Afghanes, rencontre-débat et relayé les actions nationales.

Nous soutenons bien-sûr le mouvement actuel des Femmes Iraniennes : manifestations, rencontre-débat, relais des actions nationales.

Le 9 juin : participation à une rencontre de France Amérique Latine, à la halle des Doves, à propos de Rigoberta Menchu féministe guatémaltèque, écrivaine, militante politique et pour les droits de la personne humaine, lauréate du prix Nobel de la paix en 1992.

2. UPF, Université Populaire du féminisme

La Maison Des Femmes organise l'Université Populaire du Féminisme, un espace de réflexion sur les féminismes d'hier et d'aujourd'hui.

Ce projet est né des sollicitations de publics divers et notamment de jeunes de collèges, lycées, universités qui exprimaient une méconnaissance de l'histoire des mouvements féministes et donc une difficulté à situer les enjeux en cours dans les débats et les prises de positions entendues dans l'actualité. Ce projet se développe au fil des années.

A travers des conférences et différentes activités encadrées par les principes de l'éducation populaire, nous souhaitons contribuer à la diffusion des idées féministes et à la reconnaissance de nos luttes, passées et présentes. Nous cherchons à tisser des liens avec les différentes actrices des féminismes et propager leurs connaissances, qu'elles soient issues de l'académie, du terrain, de l'expérience ou du militantisme, construire une généalogie féministe, chorale et multiple, faire connaître l'histoire et les combats des femmes d'hier et d'aujourd'hui, en France, mais aussi dans le monde entier. La transmission féministe nous semble fondamentale puisque les Femmes sont trop souvent les oubliées de l'histoire.

12 janvier 2023 Conférence « Les nouvelles femmes de droite »

Conférence Débat de **Magali Della Sudda**, politiste et socio-historienne, chercheuse au CNRS et centre Emile Durkheim

Comment, depuis « La manif pour tous » de 2012, des formations féminines se réclamant parfois du féminisme, infusent dans la société leurs idéologies conservatrices et œuvrent pour orienter le vote des Femmes vers l'extrême droite. Manipulation des idées, glissement idéologique...

9 février 2023 Rencontre-débat « Les discours sur les droits des pères et contrôle coercitif post séparation »

Rencontre débat avec **Gwénola Sueur et Pierre-guillaume Prigent** sociologues des rapports sociaux, études sur le genre université Bretagne Ouest. Ensemble, ces deux chercheur-es mènent depuis 2018 une recherche sur les usages sociaux de l'aliénation parentale.

13 mars 2023 Conférence-débat « Féministes ! Luttés de femmes, lutte de classes » Conférence - débat avec **Suzy Rojzman** qui a présenté son livre : « L'histoire de 50 ans de mouvements féministes » : groupes de femmes d'entreprises et de quartiers, groupe de femmes immigrées, lutte d'affirmation des lesbiennes, création de la Maison des Femmes de Paris, Collectif national pour les droits des femmes, Marche mondiale des femmes, conquête du droit à l'avortement, contre le viol et le racisme...

24 avril 2023 Conférence-débat « La norme gynécologique : ce que la médecine fait au corps des femmes »

Conférence - débat avec l'autrice **Aurore Koechlin**

Parmi les spécialités traitant de la santé des Femmes, la gynécologie occupe une place particulière : elle ne porte pas sur une maladie à un moment particulier ni sur un organe spécifique mais consiste à suivre les patientes sans raison apparente de la puberté jusqu'à la mort. Ainsi se manifeste la norme gynécologique d'autant plus puissante qu'elle est invisible. A l'heure où la gynécologie suscite interrogations et critiques, ce livre constitue une ressource indispensable, vivante et nuancée.

22 mai 2023 Conférence-débat « WITTIG »

Conférence – débat avec **Emilie Noteris** autrice d'une biographie sur **Monique Wittig**

Dans le cadre de l'appel à projet de la ville de Bordeaux pour le mois des fiertés, soutenu par le pôle de lutte contre les discriminations, le 20ème anniversaire de la mort de Monique Wittig a été prétexte à revisiter son parcours de théoricienne et de féministe. Ces écrits ont interrogé le mouvement des Femmes depuis ses débuts : MLF jusqu'à nos jours : intersectionnalité.

Un moment pour notre Université populaire du Féminisme de se réapproprier l'histoire du mouvement féministe avec toutes les composantes qui l'ont traversée et notamment l'apport des théories des lesbiennes féministes. Elles ont fait débat dans le mouvement mais avancer nos réflexions et prendre en compte le genre, les sexualités et les discriminations.

18 juin 2023 Conférence-débat « Sortir des zones grises, situer le consentement »

Conférence – débat avec l'autrice de « Troubles dans le consentement » **Alexia Boucherie** doctorante en sociologie à l'université de Bordeaux Montaigne

Une réflexion autour des notions de consentement, de viol et de zones grises, ces situations sexuelles ambiguës où l'acte est davantage cédé que souhaité. En se fondant sur les témoignages de jeunes adultes, l'auteure montre l'influence des définitions juridiques et de leurs transmissions médiatiques sur la sexualité de chaque individu et interroge les possibilités de relations plus égalitaires.

20 juin 2023 Conférence-débat « Brouillon pour une encyclopédie féministe des mythes »

Conférence – débat avec les deux des autrices Manon Berthier et Anna Levy membres du collectif « Les jaseuses »

Destiné à faire connaître auprès d'un large public les travaux portant sur la réception des mythes, l'ouvrage comporte les textes et les images de 55 personnes engagées dans la construction et la diffusion des savoirs. Elles proposent de traverser cent mythes, des sœurs Zorya à Agrippine en passant par Fifi Brindacier, Sainte Eugénie et Baba Yaga. Elles mettent l'accent sur les réinterprétations qui en ont exploré le potentiel subversif, créateur et politique, pour les libérer des constructions patriarcales dans lesquelles elles ont longtemps été enfermées. Cette encyclopédie se veut joyeuse, accessible et résolument féministe.

Les Apéro Féministes

Le 8 décembre a eu lieu le premier apéro féministe. Nous voulions ouvrir à nouveau des espaces d'échanges et débats sur des sujets d'actualité qui nous marquent. Ce premier temps d'échange a attiré plus d'une quinzaine de personnes. Les sujets sont variés et la parole de chacune respectée.

Pour les Femmes qui ne suivent la Maison des Femmes que sur les réseaux sociaux, il s'agit d'un moment qui permet de venir dans notre local pour le découvrir et de discuter simplement entre nous.

Après cette première rencontre, nous avons décidé, compte tenu de ce succès, de pérenniser ces moments une fois par mois en 2024.

Maison des Femmes de Bordeaux

27, cours Alsace Lorraine

33000 BORDAUX

Tél. 05 56 51 30 93

Mail : maison.des.femmes@wanadoo.fr

SIRET 420 312 928 00039

le 30/01/2023

